

RECOMMANDE

Office fédéral de la communication
Monsieur Martin Dummermuth
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Cortaillod, le 20 février 2008

Consultation programmes régionaux de TV - prise de position de Canal Alpha

Monsieur le Directeur,

En réponse à la consultation qui concerne l'octroi des concessions pour la diffusion de programmes régionaux de télévision, nous vous faisons parvenir la prise de position de la télévision Canal Alpha, candidate pour l'obtention de la Concession de l'Arc jurassien.

Canal Alpha existe depuis plus de 20 ans et s'est implantée au coeur de l'Arc jurassien, en terres neuchâteloises, à la satisfaction de tout son public.

Les soutiens politiques et populaires témoignent de son intégration pleine et entière dans la culture régionale. La rigueur caractérise la gestion financière, la maîtrise technologique et l'éthique journalistique pratiquées par Canal Alpha.

Cette télévision a su jouer un rôle fédérateur reconnu entre toutes les régions touchées à ce jour, et elle entend le faire dans un esprit novateur et constructif à l'échelle de tout l'Arc jurassien.

Notre réponse comprend les éléments qui se trouvent en page suivante :

1. lettre de la Commission cantonale d'appui à Canal Alpha ;
2. résumé de la position de Canal Alpha ;
3. détail des arguments ;
4. lettres d'appuis par secteurs :
 - 4.1 Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel ;
 - 4.2 Parlementaires fédéraux ;
 - 4.3 Communes ;
 - 4.4 Services de l'Etat ;
 - 4.5 Téléreseaux ;
 - 4.6 Médias ;
 - 4.7 Milieux judiciaires et de police ;
 - 4.8 Milieux économiques ;
 - 4.9 Secteur de la formation ;
 - 4.10 Milieux culturels ;
 - 4.11 Eglises ;
 - 4.12 Secteur de la santé ;
 - 4.13 Secteur du sport ;
 - 4.14 Milieux associatifs et divers ;
 - 4.15 Citoyennes et citoyens ;
5. prise de position en faveur des acteurs historiques de la TV régionale.

Nous vous remercions pour votre attention et restons à disposition pour toute question.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Marcello Del Zio
Administrateur et Directeur



Joël Pelet
Président et Directeur



Pierre-André Léchet
Administrateur et Directeur

Cortaillod, le 19 février 2008

Soutien à la candidature de Canal Alpha pour la concession TV Arc jurassien

Monsieur le Directeur,

La télévision régionale Canal Alpha a été dotée d'organes de soutien qui ont joué un rôle majeur pour son développement.

Le Conseil consultatif, présidé par Monsieur François Jeanneret, apporte à la direction une vision distanciée des réalités socio-politiques de la région. La Commission cantonale d'appui, présidée par Monsieur Pierre Dubois et mise en place à l'initiative du Conseil d'Etat neuchâtelois, a secondé Canal Alpha en vue de l'obtention de la nouvelle concession TV pour l'Arc jurassien.

Dès janvier 2001, une nouvelle équipe dirigeante a fait de Canal Alpha une télévision pleinement insérée dans le tissu laïque de notre canton. Nous avons accompagné la direction de la TV régionale qui s'est distinguée par une gestion ouverte et rigoureuse des finances, un esprit novateur sans cesse renouvelé, et le souci constant de produire et diffuser des programmes de qualités ouverts à tous.

Etant donné le manque de soutiens importants réguliers, Canal Alpha, au contraire de ses consoeurs en Suisse romande, a dû trouver des solutions pour "faire plus avec moins". Des solutions créatives ont ainsi vu le jour pour réaliser à moindre frais des émissions de haute qualité, et pour développer le chiffre d'affaires publicitaire.

Nous saluons les résultats obtenus après des années de labeur intense : assainissement total de la situation financière, plus forte audience relative parmi les TV régionales en Suisse romande, chiffre d'affaires commercial le plus développé, satisfaction unanime des autorités et de la population par rapport à ce qui est devenu "notre TV régionale".

Nous appuyons formellement la demande de concession de Canal Alpha pour la nouvelle concession TV de l'Arc jurassien. Vous trouverez dans le dossier de cette télévision des arguments qui nous paraissent décisifs en vue de l'attribution de la concession TV à ce média indépendant.

Ces arguments correspondent d'ailleurs à une discussion de fond que nous avons eu l'occasion de mener en août 2004 avec les autorités cantonales neuchâteloises et Monsieur Marc Furrer, alors Directeur de votre Office.

Ce dernier relevait peu après "la qualité de votre télévision dont les émissions de proximité sont réalisées dans un esprit de service public." (correspondance du 25 août 2004). M. Furrer avait rassuré les autorités cantonales par rapport à la pérennité de Canal Alpha, ce qui a conduit le gouvernement neuchâtelois à consentir une aide financière exceptionnelle afin que Canal Alpha traverse une période difficile sur le plan des liquidités, et en vue d'obtenir la nouvelle Concession TV.

Le projet concurrent à celui de Canal Alpha menace de façon directe la diversité de l'offre étant donné qu'un de ses propriétaires serait déjà détenteur de la concession radio de l'Arc jurassien avec mandat de prestation et quote-part de redevance.

Quant à la diversité des opinions, le fait que le Président et co-propriétaire du projet concurrent clame avoir besoin de médias pour trouver des sponsors pour son club sportif laisse augurer des difficultés pour assurer un mandat de service public, qui se doit de couvrir de façon équitable tous les aspects de la vie en société (sans vouloir octroyer au sport 50% du temps d'antenne, selon le souhait souvent exprimé par le Président du projet adverse dans les médias).

Nous vous prions donc, Monsieur le Directeur, de recommander à Monsieur le Conseiller Fédéral Moritz Leuenberger et à son Département d'octroyer la concession TV de l'Arc jurassien à Canal Alpha.

Les soussignés se tiennent à votre entière disposition pour répondre à toute question.

D'autres anciens membres du Conseil d'Etat neuchâtelois partagent entièrement notre point de vue, notamment Madame Monika Dusong et Messieurs Jean Guinand et Francis Matthey (voir prises de position en annexe, 4.15)

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



François Jeanneret
Président du Conseil consultatif
de Canal Alpha
ancien Conseiller d'Etat
et Conseiller national



Pierre Dubois
Président de la Commission
cantonale d'appui à Canal Alpha
ancien Conseiller d'Etat
Président d'honneur de Neuchâtel Xamax

Candidature de Canal Alpha pour la concession TV de l'Arc jurassien :

Résumé de la position de Canal Alpha

Depuis 2001 la nouvelle direction de Canal Alpha a développé un média de proximité performant, participatif et innovant, s'appuyant sur une base d'expériences et de programmes lancés en septembre 1987.

Canal Alpha enrichit le paysage médiatique régional, en proposant un point de vue original, émanant de citoyens de l'Arc jurassien **indépendants** à l'égard de tout parti politique, de tout groupe économique ou autre.

Les programmes de Canal Alpha sont originaux et reflètent l'actualité de façon **équilibrée**, sans privilégier un secteur particulier. Ils sont réalisés dans un **esprit constructif** par une équipe stable et performante. Canal Alpha est un acteur de la vie régionale qui s'engage au profit d'actions citoyennes.

La direction de Canal Alpha s'est entourée de Conseillers issus de tous les milieux, et sa gestion fait l'objet d'un **contrôle régulier** par un expert mandaté par l'Etat de Neuchâtel. La charte rédactionnelle de Canal Alpha, mise en place depuis 2001, règle l'activité des journalistes et réalisateurs dans le respect de la **déontologie**. Les programmes de Canal Alpha visent l'objectivité, l'ouverture et la distance critique.

Canal Alpha produit et diffuse des programmes équilibrés qui jouent un **rôle fédérateur** dans le canton de Neuchâtel. La parole est donnée à tous, grands clubs sportifs et petits, personnalités connues et pas, entités dotées de beaucoup ou peu de moyens.

20 ans d'expérience en TV de proximité, 40 minutes de production originale de qualité chaque jour, un chiffre d'affaires commercial quadruplé de 2001 à 2007, 2'000 personnes qui se sont déplacées pour fêter son 20ème anniversaire... Canal Alpha est devenu un **média de référence tout en cultivant l'interactivité avec son public**.

Canal Alpha a fait oeuvre de **pionnier** :

- sur le plan de la production et de la diffusion de **programmes TV de proximité** (développement d'infrastructures et de processus originaux qui correspondent aux attentes des téléspectatrices et téléspectateurs) ;
- en **partenariat avec les autres TV régionales** (Canal Alpha est membre fondateur de TéléSuisse, membre du comité de la Communauté télévisuelle romande et président du Groupement des télévisions régionales romandes) ;
- en transparence et **harmonie avec le tissu régional** (gestion rigoureuse, contrôles et accompagnement par le Conseil consultatif de Canal Alpha, sa Commission cantonale d'appui et son Association des Amis).

Canal Alpha s'engage à développer une TV dynamique à l'échelle de l'Arc jurassien, indépendante et complémentaire par rapport aux autres médias.

Détail des arguments, candidature de Canal Alpha

1. Critères de qualification

Canal Alpha a fait la démonstration qu'elle est en mesure d'exécuter le mandat de prestations décrit dans l'appel d'offre du 4 septembre 2007, de deux manières :

- Premièrement et remplissant dès aujourd'hui et depuis plusieurs années la grande majorité des missions et des principes décrits dans le mandat de prestations. Il s'agit d'une preuve par l'acte, et non seulement d'un projet.
- Deuxièmement, au travers de son dossier de candidature, qui contient la description de l'ensemble des principes qui seront mis en place pour remplir la totalité du mandat de prestations dès l'octroi des nouvelles concessions.

Canal Alpha démontre au travers des plans financiers présentés qu'elle pourra assurer l'exploitation et les investissements nécessaires pour la diffusion du programme.

Canal Alpha dispose d'un bilan complètement assaini au 31 décembre 2007, sans aucune perte reportée (les comptes 2007 révisés ont été remis à l'OFCOM en date du 11 janvier 2008).

Depuis 2001, Canal Alpha a quadruplé son chiffre d'affaires publicitaire. Elle dispose aujourd'hui du marché régional le mieux développé parmi les télévisions régionales en Suisse Romande, ce qui constitue une base existante, fiable et solide de revenus réguliers. Les plans financiers du dossier de candidature s'appuient sur des prévisions prudentes quant à l'évolution du chiffre d'affaires et sont totalement réalistes. A notre avis, le dossier concurrent ne parviendrait pas à constituer un tel chiffre d'affaires en une seule année pour financer son activité.

D'autre part, étant donné que Canal Alpha dispose de sa propre régie publicitaire et que son marché est très fortement régional, la très grande proportion du chiffre d'affaires servira à financer les programmes et par conséquent le mandat de prestations (pas de volume important de commissions d'agences reversées à des tiers), ce qui n'est pas le cas du dossier concurrent.

Canal Alpha prévoit en outre d'investir d'avantage dans les infrastructures techniques que ne le prévoit le dossier d'ARC-TV, alors même que Canal Alpha dispose déjà d'un outil de production et de diffusion conséquent et performant (2.71 Mio d'investissements prévus en cinq ans pour Canal Alpha, 2.26 Mio prévus pour ARC-TV, y compris investissements initiaux).

Canal Alpha ne prévoit pas d'avoir recours à des fonds de tiers pour financer son exploitation, preuve de sa solidité financière.

Canal Alpha a indiqué de manière transparente et complète qui détient les parts prépondérantes de son capital, ainsi que l'actionnariat de ses personnes morales. Le dossier d'ARC-TV quant à lui ne donne pas d'informations quant à la composition du capital de la personne morale qui détient une grande partie du capital (F. Bernasconi & Cie SA).

Dans un souci de transparence, Canal Alpha est aussi prête à fournir la comptabilité de sa société mère (TVP SA) à l'OFCOM en cas de besoin.

Canal Alpha respecte le droit du travail depuis de nombreuses années. Elle s'engage en outre dans son dossier de candidature à suivre les conditions usuelles de la branche, édictées notamment par Impressum.

Canal Alpha démontre au travers des divers règlements internes et de sa charte rédactionnelle qu'elle sépare très strictement ses activités rédactionnelles et économiques. Cette preuve est aussi faite dans la pratique, au fil des années écoulées et des programmes produits. Il arrive régulièrement que Canal Alpha perde des contrats publicitaires parce qu'elle refuse d'y associer des prestations journalistiques, alors que d'autres acteurs du marché des médias électroniques ne sont pas aussi stricts.

Dans le cadre de la candidature ARC-TV, peut-on parler d'indépendance journalistique quand un des principaux actionnaires, président de Neuchâtel Xamax SA, déclare dans la presse souhaiter promouvoir son club au travers de sa télévision ?

Canal Alpha est une personne morale ayant son siège en Suisse.

La candidature de Canal Alpha ne met pas en péril la diversité de l'opinion et de l'offre, puisque elle est indépendante de tout autre média de la région (comme le démontre le dossier de candidature, et contrairement à ce qui est sous-entendu dans la candidature d'ARC-TV). Par contre, l'octroi de la concession à ARC-TV aurait pour conséquence de donner le contrôle de tous les médias électroniques d'une même région à un seul acteur prépondérant (Monsieur Steulet). Cela nuirait massivement à la diversité de l'opinion et de l'offre.

2. Critères de sélection

Inputs

Canal Alpha indique clairement dans son dossier ses objectifs et normes de qualité et les moyens pour y parvenir. Toutes les normes de qualité sont communiquées à l'ensemble du personnel et ont déjà fait leurs preuves au sein de Canal Alpha depuis plusieurs années. La simplicité du système de qualité de Canal Alpha lui confère une grande efficacité. Son application pratique permet de développer la qualité des tâches journalistiques. Il est ancré dans la réalité des contraintes de la production en télévision, et a pour l'objectif de favoriser une grande créativité et innovation au sein de la chaîne.

L'ensemble des processus de vérification est décrit dans le dossier de candidature. Canal Alpha dispose en outre d'un conseil consultatif qui a pour mission de fournir des critiques d'émission institutionnalisées. En ce qui concerne la production, chaque seconde de programme produite fait l'objet d'une vérification à plusieurs personnes; il ne s'agit pas uniquement de contrôles réguliers.

Canal Alpha est disposée à établir des processus standardisés (ISO) en cas de besoin ou d'exigence de l'autorité concédante, dans les plus brefs délais.

Enfin, Canal Alpha dispose de 20 ans d'expérience dans l'exploitation, la production et la diffusion d'une télévision régionale. Cette expérience constitue aussi un gage de qualité important, que les études d'audience confirment.

En ce qui concerne la dotation en personnel, Canal Alpha prévoit d'employer davantage de personnel qu'ARC-TV notamment en ce qui concerne le nombre de journalistes RP (9 prévus à Canal Alpha, contre 7.6 postes pour ARC-TV). Canal Alpha souhaite en outre ne former que 2 journalistes stagiaires simultanément pour permettre de garantir les meilleures conditions de formation. Ces stagiaires seront ainsi encadrés de manière optimale.

Canal Alpha dispose d'une véritable culture de la formation depuis plusieurs années. Son plan de formation exclusivement prévu pour le personnel du programme (ce qui n'est pas le cas du projet ARC-TV) est certainement un atout majeur. Canal Alpha garantit qu'elle apportera la priorité à la formation de son personnel du programme.

Outputs

Canal Alpha diffuse son programme aux heures de grande écoute, mais aussi 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et ce depuis de nombreuses années, conformément au mandat de prestations.

Les informations diffusées actuellement répondent déjà totalement aux exigences énumérées dans le mandat de prestations.

Canal Alpha disposera en outre d'une structure de production plus importante qu'ARC-TV. Il est notamment prévu de disposer d'un véritable studio de TV à Delémont équipé d'une régie permettant de réaliser des émissions en direct, ce qui sera aussi le cas à Cortaillod. En tout, Canal Alpha disposera au minimum de 850m² de surface (contre env. 670m² pour ARC-TV, qui ne prévoit l'installation que d'un seul studio avec régie à La Chaux-de-Fonds).

Diffusion

Canal Alpha pourra être très rapidement diffusée sur l'ensemble des téléreseaux de la zone de desserte. En effet, les infrastructures techniques nécessaires et les contacts entretenus avec les opérateurs de la région permettront une mise en place presque immédiate des relais nécessaires. Canal Alpha est en outre disposée à émettre en DVB-T si l'OFCOM lui en offre la possibilité au niveau des autorisations requises et du déploiement prévu dans cette région.

3. Autres arguments

Transparence garantie. Les comptes de Canal Alpha sont révisés de manière trimestrielle par un expert indépendant, qui en livre un rapport aux autorités qui le demandent. Canal Alpha met à disposition de l'OFCOM toutes les informations nécessaires permettant de démontrer le bon emploi des ressources de la redevance pour accomplir le mandat de prestations.

Canal Alpha disposera en outre d'un système de comptabilité analytique dès l'octroi de la nouvelle concession. Canal Alpha dispose aussi des outils nécessaires à la présentation des rapports de diffusion publicitaire en relation avec la facturation et la comptabilité.

La constellation de sociétés qui entourent le projet ARC-TV pourra-t-elle garantir une gestion transparente ? Les relations entre ces sociétés (sous forme de mandats, de contrats, d'échanges ou d'actionariat) pourraient permettre une circulation financière opaque et difficilement contrôlable.

Canal Alpha est aujourd'hui très largement reconnue pour être d'utilité publique tant par les milieux associatifs, culturels et sportifs que par les autorités ainsi que par tous les partis politiques de la région qu'elle couvre actuellement. De nombreuses personnes lui reconnaissent un rôle constructif et indispensable pour la région.

Du point de vue de l'audience, Canal Alpha est la télévision régionale romande qui dispose de la meilleure audience par rapport à sa zone de desserte selon les derniers résultats annuels de Publica Data qui certifie aussi les chiffres SSR. Plus de 22% des habitants de la région couverte regardent quotidiennement Canal Alpha.

Du point de vue des programmes, Canal Alpha a toujours fait preuve d'innovation, et répond aux attentes du public et des institutions. Canal Alpha est aussi l'une des seules chaînes régionales romandes dont la programmation est presque entièrement dédiée à sa zone de diffusion.

Du point de vue de l'innovation, Canal Alpha a été la première chaîne en Suisse à disposer d'un flux de production entièrement numérique. Elle a été l'une des premières chaînes régionales à baser son système de production sur des principes qui sont devenus des standards aujourd'hui (moyens de tournage légers professionnalisés, montage non-linéaire, dématérialisation des flux, etc...). La structure technique de Canal Alpha est d'ores et déjà prête pour la diffusion et la production en Haute Définition, dès que les téléseaux pourront relayer ce format.

Du point de vue institutionnel, Canal Alpha est membre fondateur de Telesuisse (association faitière des TV régionales suisses), Canal Alpha préside la commission des rédacteurs en chef de la CTVR (Communauté télévisuelle romande, dont fait partie la TSR), elle est reconnue par Publisuisse (qui commercialise la publicité pour la SSR et pour les TV régionales) et enfin elle préside la GTRR (le Groupement des télévisions régionales romandes, associées en pool publicitaire).

4.1 Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel

20ème anniversaire de Canal Alpha, septembre 2007

Extraits du discours de Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet (22.09.2007) :

"...Canal Alpha n'a pas été une télé «pirate», mais elle avait, comme les radios libres des années 1980, l'ambition de faire de la TV autrement, en cherchant à donner vraiment la parole aux gens, à son public. Qu'il nous soit aujourd'hui permis, Monsieur le Directeur, de dire que cette ambition a été remplie. Canal Alpha s'est désormais imposée auprès de son public comme un média indispensable, comme un média de proximité."

"Le Conseil d'Etat, Mesdames, Messieurs, a déjà exprimé le souhait que Canal Alpha obtienne cette concession, qui lui permettra de couvrir l'Arc jurassien. Il l'a fait en accordant un soutien de nature logistique via le service de la promotion économique et, nous en sommes convaincus, il le fera au début de l'année prochaine, en appuyant vis-à-vis de la Confédération la candidature de Canal Alpha pour l'obtention de la concession «Arc jurassien»."

"Nous sommes certains que Canal Alpha, télévision régionale neuchâteloise, saura devenir la télévision régionale de tout l'Arc jurassien et qu'elle saura ainsi confirmer qu'elle est définitivement devenue «adulte». Alors bonne chance et bel envol pour les 20 prochaines années !"



LE CONSEIL D'ÉTAT

DE LA RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

Distribution:

Original.....	1
DEC.....	2
DJSF.....	1
DSAS.....	1
DECS.....	1
DGT.....	1
Chancellerie.....	1
PREN.....	1

Prise de position du Conseil d'Etat en faveur de la télévision régionale et neuchâteloise Canal Alpha

Dans la continuité de la politique qu'il conduit depuis plusieurs années, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel affirme qu'il est favorable à la diversité des médias qui reflètent de façon complémentaire l'actualité cantonale, favorisent le débat citoyen et contribuent au bien commun à travers leur mandat de service public.

Dans cette perspective, il estime que la télévision régionale neuchâteloise Canal Alpha joue un rôle important. Le Conseil d'Etat est particulièrement sensible à la volonté de la chaîne de développer de façon indépendante ses programmes à l'échelle de l'Arc jurassien.

Fondée en 1987, Canal Alpha n'a cessé d'étendre sa zone de diffusion géographique pour couvrir, dès 1995, l'ensemble du territoire du canton de Neuchâtel. La télévision régionale s'est fortement modernisée et dynamisée durant ces dernières années et les téléspectateurs apprécient en grand nombre ses programmes de proximité (43'000 personnes chaque jour, 127'000 sur un mois).

Malgré ce développement ininterrompu, la chaîne traverse une période d'incertitude quant à son financement. Cette période se prolongera jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la Radio-Télévision, qui prévoit de renforcer la capacité économique des médias de proximité en faisant passer la quote-part de redevance redistribuée aux TV régionales de 0,8 % à 4 %. En effet, les plus hautes autorités de l'Office Fédéral de la Communication avaient certifié que les nouvelles quote-part de redevance seraient distribuées dès 2007. Pourtant, à la grande surprise des parlementaires comme des autorités cantonales, l'OFCOM indique désormais que les nouvelles redevances ne seront pas distribuées avant 2008, si tout va bien ! Ce revirement bouleverse le plan de financement qui avait été mis en place pour assurer la pérennité de la chaîne jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi. Canal Alpha se trouve donc confrontée à une période difficile, ce qui l'obligera à solliciter des aides pour assurer sa survie.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Etat a décidé d'un soutien ponctuel à Canal Alpha à travers la mise à disposition des compétences du service cantonal de la promotion économique. Ce dernier s'investira au sein d'un groupe d'appui à Canal Alpha qui s'est constitué sous la houlette de Monsieur Pierre Dubois, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois. Composé de personnalités représentatives de la région au sens large, ce groupe s'est donné pour mission d'accompagner la chaîne de télévision durant la dernière phase qui la sépare de l'obtention de la nouvelle concession "Arc Jurassien". Cette démarche doit permettre à Canal Alpha de développer ses activités dans tout l'Arc jurassien de Delémont à Yverdon, tout en bénéficiant d'un financement adéquat sous la forme de la quote-part de redevance versée par l'OFCOM.

Le Conseil d'Etat estime que la télévision régionale neuchâteloise est un média important qui doit subsister et obtenir la concession qui lui permettra de couvrir l'Arc Jurassien. Le gouvernement appelle les divers acteurs politiques et économiques du canton à soutenir la télévision de proximité neuchâteloise.

Neuchâtel, le 16 mai 2007

Au nom du Conseil d'Etat:

La présidente,
S. PERRINJAQUET

Le chancelier,
J.-M. REBER





CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 16 MAI 2007

Informations brèves

Affaires cantonales

Elections communales 2008 : date fixée

A la suite d'une large consultation des communes, le Conseil d'Etat a arrêté la date des élections communales 2008, qui se tiendront ainsi le 27 avril 2008 dans le canton de Neuchâtel. Les dernières élections communales s'étaient déroulées le 6 juin 2004.

Contact : Jean-Marie Reber, chancelier d'Etat, tél. 032 889 40 03.

Hôpital neuchâtelois (HNe) : étude complémentaire confiée à l'HNe

Le Conseil d'Etat est revenu sur sa récente rencontre avec le Conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois (HNe), au cours de laquelle il a pu prendre connaissance dans le détail des nouvelles dispositions proposées par l'HNe dans le cadre de la mise en œuvre des mesures du plan d'actions avalisé le 24 janvier 2007. Celles-ci concernent principalement le domaine de la pédiatrie hospitalière et sont rendues nécessaires pour des questions de sécurité sanitaire au vu des événements survenus ces dernières semaines. Depuis le 24 janvier, le contexte a fortement évolué. En effet, l'HNe a ainsi enregistré la démission de six pédiatres, dont le remplacement s'avère extrêmement difficile vu la pénurie actuelle des médecins hospitaliers, pouvant mettre en péril à très court terme les prestations délivrées par l'hôpital dans ce secteur. L'HNe a ainsi proposé de geler la mise en œuvre de la centralisation de la pédiatrie hospitalière sur le site de Pourtalès et d'étudier la faisabilité de créer une unité « mère-enfant » sur un seul site avec l'ensemble des partenaires concernés. Conscient que les propositions de l'HNe visent prioritairement à assurer la sécurité sanitaire, le Conseil d'Etat – en tant que garant de cette dernière – les a acceptées. Il a par conséquent chargé l'HNe de lui remettre un rapport complet, dans un délai de six mois, faisant état de la possibilité de créer une unité « mère-enfant » sur un seul site et de la nouvelle répartition des missions entre sites dispensant des soins aigus qui en découlera. L'HNe est invité à mener cette étude et à faire des propositions en partenariat avec les corps médicaux principalement intéressés. Lors de cette rencontre, le Conseil d'Etat a par ailleurs pris note avec satisfaction que pour tous les autres domaines, l'application du plan d'actions se déroule conformément aux décisions prises.

Contact : Roland Debély, conseiller d'Etat, chef du DSAS, tél. 032 889 61 00.

Soutien du Conseil d'Etat à l'extension de Canal Alpha à l'Arc jurassien

Le Conseil d'Etat considère que la télévision régionale neuchâteloise Canal Alpha est un média important qui doit subsister et obtenir la concession qui lui permettra de couvrir l'Arc jurassien. A l'heure des incertitudes financières pour la chaîne de télévision régionale jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la radio-télévision (LRTV), qui l'oblige à solliciter des aides pour assurer sa survie, le Conseil d'Etat a décidé de lui apporter un soutien logistique à travers la mise à disposition des compétences du Service cantonal de la promotion économique. Ce dernier s'investira au sein d'un groupe d'appui à Canal Alpha qui s'est constitué sous la houlette de l'ancien conseiller d'Etat Pierre Dubois. Composé de personnalités représentatives de la région, ce groupe d'appui s'est donné pour mission d'accompagner la télévision régionale en vue de l'obtention d'une nouvelle concession qui lui donnera droit à la nouvelle quote-part de redevance fédérale. Le Conseil d'Etat appelle en outre les divers acteurs politiques et économiques de la région à soutenir l'extension de la télévision de proximité neuchâteloise à l'ensemble de l'Arc jurassien.

Contact : Bernard Soguel, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 68 00.

Îlots de Vaumarcus : navigation interdite pour protéger l'avifaune

Dans le cadre de la construction de l'A5 au niveau de la frontière neuchâteloise et vaudoise, une série de mesures de compensation écologiques ont été réalisées, dont la création de deux îlots destinés à l'avifaune. Dès leur fin de construction, ces îlots ont été rapidement colonisés par différentes espèces d'oiseaux (plus de 20 au total) avec une importante activité de nidification. Ainsi, en 2006, 54 nichées de Sterne pierregarin et 66 nichées de mouettes rieuses ont notamment été observées. Afin de conserver la valeur ornithologique de ce site - ces îlots servent au moment de la reproduction mais aussi comme zone refuge le restant de l'année, notamment aussi pour les migrateurs présents sur le lac de Neuchâtel durant la période hivernale -, le Conseil d'Etat a décidé d'interdire dès ce jour la navigation aux alentours de ces îlots dans les eaux neuchâteloises, soit depuis la rive et jusqu'à 50 mètres au large du site. La zone frappée d'interdiction sera balisée par un cordon de bouées. Les contrevenants s'exposent aux dispositions pénales prévues par la Loi fédérale sur la navigation intérieure.

Contact : Isabelle Tripet, adjointe au chef du Service de la faune, tél. 032 889 67 70.

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 16 mai 2007



DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE

LE CONSEILLER D'ETAT

CHEF DU DEPARTEMENT

Canal Alpha Plus SA
Monsieur Pierre-André Léchet
Directeur
Rochettes 3
2016 Cortaillod

N/RÉF.: BSO / BAE

Neuchâtel, le 22 décembre 2006

Canal Alpha Plus SA

Monsieur le directeur,

Je me réfère à nos divers échanges de courriers et entretiens, en particulier à votre lettre du 21 août 2006 et à celle du Conseil consultatif de Canal Alpha du 23 août 2006.

Entre-temps, j'ai pris connaissance avec satisfaction de la zone de concession arrêtée par la Confédération, comprenant les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que le Jura bernois. Le territoire couvert est approprié et homogène pour couvrir les besoins d'une télévision de proximité.

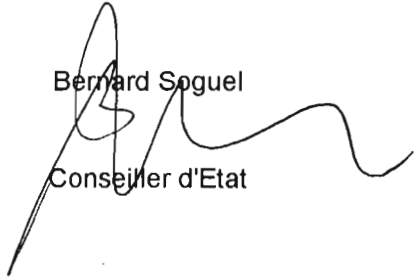
Le Conseil d'Etat a statué sur vos demandes de soutien comme suit :

- Mise en place et participation à une commission d'appui à Canal Alpha dans sa recherche de soutiens financiers, ceci jusqu'à l'obtention d'une concession donnant droit à la nouvelle quote-part de redevances. Cette commission sera notamment composée des personnes suivantes :
 - Un représentant de la députation fédérale à Berne.
 - Un représentant du Département de l'économie, respectivement du Département de l'éducation, de la culture et des sports.
 - L'association des amis de Canal Alpha.
 - Le conseil d'administration de Canal Alpha.
 - Monsieur Pierre Dürrenberger.
 - Messieurs François Jeanneret et Pierre Dubois, du conseil consultatif (président du groupe de travail).
- Appui des démarches auprès de l'OFCOM.

- Maintien du mandat de Monsieur Pierre Dürrenberger.

Les modalités de suivi de ce dossier seront traitées par le service de promotion économique (Monsieur Chs-B. Aellen).

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de ma considération distinguée.



Bernard Soguel

Conseiller d'Etat

Copie pour information : Monsieur François Jeanneret, président du Conseil consultatif
Monsieur Pierre Dubois, membre du Conseil consultatif

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

LE CONSEILLER D'ÉTAT

CHEF DU DÉPARTEMENT

DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

A tous les conseils communaux des
communes du canton de Neuchâtel

Canal Alpha SA

Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,

Dans le cadre du comité de l'Association des communes neuchâteloises, vous avez été sollicités par la société Canal Alpha SA pour un soutien extraordinaire. Nous vous informons par la présente de la solution de financement arrêtée en partenariat avec différents acteurs, ainsi que des raisons qui ont amené le Conseil d'Etat à intervenir.

Canal Alpha SA a été reprise à la fin de l'année 2000 par l'équipe qui en assure aujourd'hui la direction. A l'origine essentiellement axée sur des programmes religieux, la nouvelle télévision a décidé d'offrir une nouvelle grille de programmes diversifiés et étoffés notamment pour ce qui concerne l'information régionale.

La société a toutefois été rapidement confrontée à une situation financière difficile, due essentiellement aux trois phénomènes suivants:

- L'abandon de programmes religieux a engendré une baisse des donations liées à la diffusion de ce type d'émission.
- Depuis ses débuts, Canal Alpha SA est liée à sa société de production TVP. Le système de financement croisé a été refusé par l'OFCOM et la TVA. Un contrôle a eu pour conséquence une réduction, dès 2004, des redevances versées par l'OFCOM, ainsi qu'une exigence de rattrapage de la TVA que la société ne pouvait assumer.
- Canal Alpha SA a subi ce changement brusque de situation et n'a pas eu la disponibilité nécessaire pour mettre en place des solutions de financement alternatives pour le long terme.

Canal Alpha SA a alors sollicité un soutien du Conseil d'Etat. Un groupe de travail, comprenant des représentants de l'Etat, de Canal Alpha SA et des téléopérateurs a été constitué. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a mandaté un expert neutre pour analyser la situation économique et financière de la société. Ces démarches ont été entreprises en étroite relation avec la Banque cantonale neuchâteloise qui suit cette société depuis plusieurs années.

Elles ont abouti à un plan de financement d'ensemble qui permet d'assurer la pérennité de Canal Alpha. Les éléments principaux de ce plan sont les suivants:

- Versement d'une subvention unique de CHF 400'000.00 par le Conseil d'Etat en 2004. Cette contribution permet à Canal Alpha SA de passer le cap de cette difficile

année de transition, d'autant plus que, parallèlement, l'OFCOM a accepté de revoir sa position en sa faveur.

- Constitution de l'association des "Amis de Canal Alpha", chargée de récolter des fonds au profit de Canal Alpha SA.
- Accord de principe de la Loterie romande d'intervenir ponctuellement en 2004 à 2006.
- Engagement de la part des téléopérateurs privés de soutenir financièrement Canal Alpha SA pour les années 2005 et 2006.
- Demande de Canal Alpha SA auprès des communes pour une aide complémentaire extraordinaire.

Ce plan de financement doit permettre à Canal Alpha SA de subsister durant trois années de transition (2004 à 2006). Dès 2007 en effet, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la radio-télévision impliquera une hausse substantielle des redevances. Des garanties ont été données par le directeur de l'OFCOM à Canal Alpha SA, cette dernière figurant parmi les futures télévisions locales qui seront soutenues plus substantiellement par la Confédération.

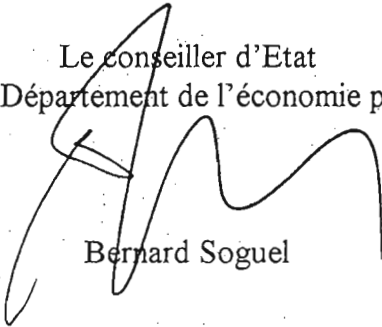
La décision du Conseil d'Etat d'octroyer une aide exceptionnelle à Canal Alpha SA repose notamment sur les deux critères suivants. Tout d'abord, le plan de financement présenté permettra d'assurer la pérennité à long terme de la société. En ce sens, le soutien étatique contribue au maintien d'une société employant 25 personnes dans le canton. Ensuite, le Conseil d'Etat reconnaît l'importance de conserver une télévision régionale dans le canton, reconnue comme un véritable partenaire de proximité pour la population neuchâteloise.

Il est à souligner que l'octroi de l'aide cantonale a été conditionné à la mise en place d'un suivi de la gestion financière de Canal Alpha SA par un organe neutre, agréé par le canton.

Tout en vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux, à l'expression de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 22 novembre 2004.

Le conseiller d'Etat
chef du Département de l'économie publique



Bernard Soguel

Copie pour information:

- Monsieur Th. Béguin, conseiller d'Etat, chef du DIPAC
- Monsieur F. Godet, président de l'Association des communes neuchâteloises
- Monsieur P.-A. Léchoy, directeur de Canal Alpha Plus SA

4.2 **Parlementaires fédéraux**

Gisèle Ory
Conseillère aux Etats
Av. Léopold-Robert 73
2300 La Chaux-de-Fonds

OFCOM
Radio et télévision
Rue de l'Avenir 44
2500 Bienne

La Chaux-de-Fonds, le 14 février 2008

Concerne : télévisions régionales – mise au concours des concessions Arc jurassien

Soutien à Canal Alpha

Mesdames, Messieurs,

Vous devrez bientôt décider de l'attribution des nouvelles concessions de télévisions régionales. Permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques points essentiels.

Canal Alpha a fêté ses 20 ans il y a peu de temps. C'est l'une des plus anciennes télévisions régionales romandes. Elle jouit donc d'une expérience incomparable dans son domaine. L'engagement infatigable et enthousiaste des pionniers des années 80 a fait place aujourd'hui à un bon professionnalisme.

Canal Alpha est un excellent média d'information régionale. Elle a su développer ses activités d'information de manière complète et diversifiée. Elle couvre de nombreux événements politiques, culturels ou sportifs de manière remarquable. Elle est très présente et est l'un des meilleurs liens médiatiques entre les habitants de notre région.

Elle est politiquement et culturellement neutre et donne la parole à chacun, ce qui ne peut qu'enrichir les débats.

Elle est proche du public. Son taux d'écoute est excellent. Elle jouit d'un bon soutien de la population. En témoignent l'Association des Amis, ainsi que son succès auprès des annonceurs.

Canal Alpha a sa place dans l'Arc jurassien. Elle se prépare à étendre ses activités aux cantons voisins. Son projet est solide, fondé sur l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire et dispose d'assises financières suffisantes.

Elle contribue à la diversification de l'offre médiatique dans notre région, une diversité très importante car garante de la richesse et de l'indépendance de l'information.

Mesdames et Messieurs, en tant que parlementaire de l'Arc jurassien, je ne peux que souhaiter que Canal Alpha puisse continuer son travail au service des téléspectateurs et téléspectatrices de l'Arc jurassien.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.



Didier Burkhalter
Rue G.-A.-Matile 93
2000 Neuchâtel

Monsieur
Pierre-André Lécho
Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortailod

Neuchâtel, le 15 janvier 2008

Cher Monsieur,

La dernière ligne droite pour l'octroi des nouvelles concessions de télévision est donc engagée en ce début de l'année 2008. Je tiens à vous souhaiter plein succès dans cette phase décisive et j'espère vivement que les qualités de Canal Alpha seront reconnues.

Je pense en effet qu'il est important pour l'Arc jurassien en général et le canton de Neuchâtel en particulier de pouvoir disposer d'un tel média régional. Depuis des années, l'offre de Canal Alpha s'est imposée auprès d'un public très large, notamment pour ce qui est des informations régionales. Ce média est devenu jour après jour un acteur culturel au sens large et l'on peut difficilement imaginer qu'il ne continue pas d'exister.

Dans ce cadre, il s'agit maintenant pour Canal Alpha de convaincre durablement avec un projet aussi rigoureux sur le plan économique qu'il est utile en matière de culture régionale.

Avec mes vœux de réussite ainsi que mes cordiales salutations.



Didier BERBERAT
Conseiller national

Canal Alpha
Monsieur Pierre-André Léchet
Directeur
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Le 18 février 2008

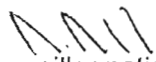
Monsieur le directeur,

Par la présente, je vous signale que j'apporte mon appui à la demande de concession TV pour l'Arc jurassien présentée par Canal Alpha. En effet, en tant que parlementaire fédéral sensible aux questions de communication, j'estime que notre télévision régionale concourt à la cohésion de l'ensemble du canton de Neuchâtel à laquelle je suis extrêmement attaché. De plus, Canal alpha est, du point de vue médiatique, complémentaire à ce qui se fait par RTN pour la radio et par l'Impartial-l'Express pour la presse écrite. L'octroi de cette concession à votre TV permettrait de conserver le pluralisme des médias de notre canton et de l'arc jurassien en général.

De plus, votre projet a l'avantage de se baser sur une expérience de 20 ans en matière télévisuelle en signalant également que Canal Alpha est très apprécié par le public neuchâtelois pour la couverture des événements qui se déroulent dans notre canton. L'excellent travail journalistique qui a été fait sur l'ensemble du canton de Neuchâtel avec une ouverture sur le reste de l'Arc jurassien, pourra être étendu à l'ensemble de cette grande région.

Je souhaite donc que cette concession TV puisse vous être octroyée par les autorités fédérales, étant persuadé que lorsque Canal Alpha aura obtenu cette concession elle collaborera étroitement avec les autres médias de cette région, qu'il s'agisse de RTN-RJB-RFJ ou de l'Impartial-l'Express, du journal du Jura ou du Quotidien jurassien. Je vous signale enfin, que je vous autorise à donner connaissance de cette lettre à l'OFCOM chargée de l'examen de ces demandes de concession.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression des mes sentiments distingués.

Didier Berberat

Conseiller national

Jean-Pierre Graber
Conseiller national
Chemin des Celliers 41

La Neuveville, le 15 février 2008

2520 La Neuveville

Lettre de soutien à la demande de concession de Canal Alpha

A qui de droit,
Auprès de l'OFCOM

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Canal Alpha souhaite obtenir la concession pour une télévision couvrant l'ensemble de l'Arc jurassien.

Je soutiens cette candidature pour les raisons suivantes :

Active depuis plus de 20 ans, la télévision Canal Alpha produit des émissions dont la structure, les contenus et la qualité rencontrent l'adhésion d'une très grande majorité de la population du canton de Neuchâtel. Soulignons en particulier que les principaux acteurs de la vie politique, sociale, économique et culturelle apprécient les services de Canal Alpha et les collaborations qu'ils entretiennent avec cette chaîne régionale.

Canal Alpha est même tellement ancrée dans le canton de Neuchâtel qu'elle en est venue à se muer progressivement en symbole d'illustration de la région, au même titre que Xamax, le Musée international de l'horlogerie, le Creux-du-Van, la Collégiale, le Saut-du-Doubs ou l'Université.

Dans le district de La Neuveville, voisin immédiat du canton de Neuchâtel, de nombreuses téléspectatrices et de nombreux téléspectateurs regardent assidûment et avec plaisir les émissions de Canal Alpha.

Il ne fait pas de doute que le Jura bernois et le canton du Jura bénéficieraient des mêmes prestations télévisuelles et générales que le canton de Neuchâtel actuellement si une concession était accordée à Canal Alpha pour l'extension de son aire de diffusion.

Deux éléments accréditent cette confiance légitime : d'une part l'esprit très constructif qui anime l'équipe dirigeante et rédactionnelle de Canal Alpha et d'autre part l'origine de M. Pierre-André Lécho, patron de l'institution. Monsieur Lécho connaît très bien le Jura bernois puisqu'il est né à Orvin, dans le district de Courtelary, et qu'il a effectué une partie très importante de ses études à Bienne. Dans le même registre, mentionnons que son père, Monsieur André Lécho, a fondé l'entreprise LNS avant de développer l'entreprise Precimed, initiatives couronnées de succès qui lui ont permis de créer des centaines d'emplois dans le Jura bernois.

Le plus beau projet se réduit à un rêve s'il ne repose pas sur des bases financières saines et durables. A cet égard, Canal Alpha a connu une expansion réjouissante au cours de ses dernières années. Elle est notamment parvenue à quadrupler son chiffre d'affaires commercial en 6 ans. Par ailleurs, sa gestion financière est contrôlée par un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois.

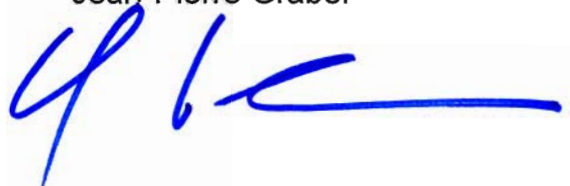
Finalement, l'octroi d'une concession pour une télévision régionale à Canal Alpha permettrait assurément de respecter l'exigence du pluralisme dans le domaine des médias régionaux propres à l'Arc jurassien. M. Steulet est propriétaire principal des structures financières qui contrôlent les radios locales Fréquence Jura, Radio Jura bernois et RTN (canton de Neuchâtel). Plus que vraisemblablement, il sera titulaire de la future concession accordée pour les radios locales de l'Arc jurassien. Dans ces conditions, M. Steulet bénéficierait d'une situation quasi monopolistique sur le marché des médias audios et audiovisuels s'il recevait de surcroît une concession pour une télévision régionale.

Les arguments évoqués ci-dessus ne s'entendent d'aucune manière comme une critique à l'égard du projet concurrent Arc TV. Ils ont été formulés pour mettre en évidence les grands avantages et les nombreux atouts que peut légitimement faire valoir Canal Alpha dans ses démarches visant à obtenir la concession de l'OFCOM pour une télévision régionale étendue à tout l'Arc jurassien.

Vu ce qui précède, nous vous prions d'accéder à la requête de Canal Alpha et de lui octroyer la concession sollicitée.

Recevez, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs ainsi que nos bons vœux pour l'exercice de vos activités au sein de l'OFCOM.

Jean-Pierre Graber



4.3 Communes



Association des communes neuchâtelaises

Canal Alpha
A l'att. de M. Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortailod

Peseux, le 25 janvier 2008

Monsieur le Directeur,

Lors de sa séance du 21 janvier 2008, notre comité a eu l'occasion de discuter du paysage médiatique neuchâtelais. Il s'est plu à relever le rôle important que joue « Canal Alpha » dans la possibilité offerte au citoyen de suivre l'actualité régionale. Par l'intérêt qu'elle porte aux différentes régions de notre canton, par les débats qu'elle consacre à des sujets de politique locale, par sa connaissance du « terreau » neuchâtelais, la chaîne « Canal Alpha » a su devenir un élément essentiel dans la formation de l'opinion publique, à la totale satisfaction des élus communaux réunis au sein de l'ACN.

Nous tenions à vous faire part de cette appréciation, sachant que des décisions capitales devront être prises par l'Office fédéral de la communication. C'est dire que notre association s'associe pleinement aux responsables politiques de notre canton, dans leur souhait de voir Canal Alpha bénéficier d'une nouvelle concession.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments distingués.

François Godet
Président

Marie-Claire Zimmerli
Secrétaire



CONSEIL COMMUNAL

Tour Espacité
Case postale
2301 La Chaux-de-Fonds

Télévision Canal alpha
M. Pierre-André Léchet
Directeur
Ch. des Rochettes 3
2018 Cortaillod

Le 18 février 2008

Concession de télévision pour l'Arc jurassien

Monsieur le Directeur,

Lors de sa séance du 13 février dernier, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a examiné la question de savoir s'il apporterait ou non son soutien à la demande de concession de Canal alpha pour une télévision sur l'Arc jurassien.

Il a le plaisir de vous transmettre les informations suivantes.

Le Conseil communal tient à dire son attachement à deux principes en matière de projets de télévision régionale : il souhaite d'une part que le projet retenu s'inscrive bel et bien dans la perspective de l'Arc jurassien et que sa ligne éditoriale garantisse une réelle diversité.

L'Exécutif communal considère que la télévision Canal alpha répond à ces critères. Disposant d'une expérience d'une vingtaine d'années, elle joue déjà un rôle majeur comme télévision régionale dans le canton de Neuchâtel. Il semble à l'Exécutif communal qu'elle propose des reportages objectifs et complets, préparés et présentés très professionnellement, sur tous les aspects de l'actualité régionale et de la vie dans les Montagnes neuchâteloises, y compris sportive. Elle a clairement travaillé à l'unité cantonale à laquelle la Ville de La Chaux-de-Fonds est très attachée. Elle contribue enfin au pluralisme des médias dans l'Arc jurassien, et elle a manifesté son intérêt à étendre son action sur toute cette région.

Ce soutien à Canal alpha ne doit toutefois pas être interprété comme une dépréciation du projet présenté par l'autre demandeur de concession TV, à savoir Arc TV SA. Le Conseil communal, qui a également eu des contacts avec des promoteurs d'Arc TV SA et qui salue leur engagement dans la vie médiatique régionale, regrette que les contacts entre les deux sociétés n'aient pas pu conduire à une union de leur force. Il espère qu'un tel rapprochement pourra malgré tout se dessiner à l'avenir entre ces différents acteurs médiatiques de qualité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations et nos remerciements pour votre travail en faveur de l'information et de la communication régionale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Laurent Kurth



Le vice-chancelier
Michel Villarejo



Canal Alpha
M. Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

N/réf. JPF/yd ☎ 032 933 84 11

Le Locle, le 18 février 2008

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la procédure d'attribution des nouvelles concessions de télévision, nous tenons à apporter notre plein soutien à Canal Alpha.

En effet, nous considérons le travail de votre télévision comme sérieux et bénéfique pour l'Arc jurassien. Ce travail mérite d'être souligné et appuyé.

Nous exprimons donc notre souhait que Canal Alpha obtienne la concession TV de l'Arc jurassien, ceci en préservant la diversité des médias.

En souhaitant plein succès à Canal Alpha, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre parfaite considération.

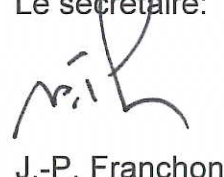
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

pr Le président:

Le secrétaire:

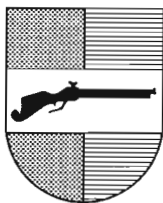


F. Perrin-Marti



J.-P. Franchon





Commune de Peseux Conseil communal

Tél. 032 737 11 23
Fax 032 737 11 45

Canal Alpha
Monsieur Pierre-André Léchoy
Rochettes 3
2016 Cortaillod

2034 Peseux, 31 janvier 2008
PHB/TDA/mcp-3101g

Candidature de Canal Alpha pour la TV de l'Arc jurassien

Monsieur,

Par la présente nous accusons réception de votre courrier du 18 ct concernant l'objet cité en titre qui a retenu toute notre attention.

Pour donner suite à votre requête et vous apporter notre soutien dans la présentation de votre candidature, nous pouvons préciser que, pour notre part, nous apprécions les prestations fournies depuis plus de 20 ans par votre chaîne de télévision.

Nous estimons en effet que la qualité et la diversité des programmes offerts, qui se sont étoffés et développés grâce à l'expérience acquise durant ces nombreuses années, constituent un atout important pour assurer la diffusion de programmes variés et spécifiques permettant de rendre compte de la vie d'une région.

Dans ce sens, une diversification des médias nous paraît importante pour pouvoir offrir à la population de notre région une information élargie et une optique ouverte sur les problèmes de société, économiques et politiques, ce qui garantit ainsi cette démocratie qui nous est tant chère en Suisse.

En espérant par ces lignes pouvoir contribuer au succès de votre démarche et en vous souhaitant plein succès pour l'obtention de cette nouvelle concession dans l'Arc jurassien, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

P. Neuenschwander

Le Secrétaire :

P. Bartl




Rue des Courtils 28
CH-2016 Cortaillod

Date 4 février 2008
Références CC/DB/jmp
113.410.1

Pour faire valoir à qui de droit

Concession pour la TV de l'Arc jurassien



Le Conseil communal de Cortaillod soutient la candidature de Canal Alpha en vue de l'obtention de la concession TV de l'ARC jurassien. Le savoir-faire de cette télévision régionale fait l'unanimité sur le territoire qu'elle couvre jusqu'à ce jour. Son projet pour la TV de l'ARC jurassien repose sur une structure réaliste, transparente et fiable.

Canal Alpha enrichit le paysage médiatique régional, car ses initiateurs n'ont pas d'intérêts dans d'autres médias ; ils ont prouvé leur attachement à la diversité des opinions et à un journalisme de qualité dans le cadre d'une TV de proximité à vocation citoyenne. Les propriétaires de Canal Alpha ne sont pas liés à un acteur politique, économique ou sportif particulier. Ils travaillent à développer un média objectif et constructif, ce que nous apprécions beaucoup. Cette indépendance est garante d'une information de qualité, neutre et objective qui doit impérativement prévaloir dans les activités de tout média.

Dans la Commune de Cortaillod, Canal Alpha fait partie des PME que nous avons à cœur de soutenir et dont le développement retient notre plus vif intérêt. Garder les bases de travail cette TV à Cortaillod, proches de tous les axes importants et au centre du dispositif est primordial pour le bon développement d'une future TV de l'Arc jurassien. Dans l'avenir, le Littoral Ouest se développera encore d'avantage et la proximité des centres publics reste assurée.

Nous sommes convaincus que Canal Alpha saura mettre à profit de tout l'Arc jurassien les qualités et le professionnalisme développés depuis des années. Dès lors, il nous paraît tout à fait fondé d'affirmer que sa candidature doit être préférée à toute autre.

Au nom du Conseil communal
Le secrétaire Le vice-président

Angel Casillas 
Daniel Berger

20ème anniversaire de Canal Alpha, septembre 2007

Extraits du discours de Madame la Conseillère communale Valérie Garbani (22.09.2007) :

“J’aimerais ici rappeler que Canal Alpha s’est développée au fil des ans grâce au soutien exclusif des privés et des collectivités publiques évitant ainsi ce qui s’est passé en Suisse alémanique, où de grands groupes de presse ont mis la main sur la télévision privée en y investissant des sommes considérables. La différence, c’est que nos amis alémaniques disposent maintenant de télévisions de type commercial qui s’adressent à des consommateurs potentiels, alors que Canal Alpha est l’exemple même d’une télévision de proximité qui s’adresse aux citoyens, une télévision indépendante à laquelle nous sommes tous appelés à participer, dans laquelle nous sommes les acteurs et pas seulement les téléspectateurs passifs.”



COPIE

Office fédéral de la communication
44, rue de l'Avenir
Case postale
2501 Bienne

Neuchâtel, le 19 février 2008

Procédure de consultation pour l'attribution des concessions de radio et télévision locales

Monsieur le Directeur,

Quand bien même elle n'est pas officiellement consultée sur les demandes de concessions de radio OUC et de télévision régionale lancée le 28 décembre 2007, la Ville de Neuchâtel tient à vous faire part de sa position dans le cadre de cette procédure.

Le Conseil communal estime, en effet, que l'accomplissement du mandat de prestations constitutionnel s'effectue à deux niveaux : à l'échelon national et à celui de la région linguistique d'une part, où le service public est garanti par la SSR et à l'échelon local d'autre part, où il est assuré par les diffuseurs privés. C'est dans ce cadre qu'il vous fait part de sa position.

A titre liminaire, le Conseil communal tient à rappeler son attachement à la pluralité des médias de façon à contribuer à la formation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement, en tenant compte non seulement des particularités du pays mais aussi des besoins des cantons.

L'Autorité communale a par ailleurs souhaité apporter son soutien aux institutions déjà en place et qui bénéficient ainsi de plusieurs années d'expérience pour répondre aux besoins qu'exige le système actuel de radiodiffusion et qui ont fait la preuve de leurs compétences.

Afin de statuer en toute connaissance de cause, le Conseil communal précise qu'il a pris connaissance des différentes demandes déposées auprès de l'Office fédéral de la communication et obtenu toutes précisions complémentaires, soit, lors des rencontres

organisées avec les principaux requérants, soit, sur la base des correspondances reçues.
L'Exécutif de la Ville prend les positions suivantes :

1. Le Conseil communal apporte son soutien à la demande de concession de télévision donnant droit à une quote-part de la redevance pour la zone 4 à **Canal Alpha**, sur la base de sa demande du 30 novembre 2007.
2. Le Conseil communal soutient la demande de concession radio avec part à la redevance pour la zone 6 Arc jurassien au projet **BNJ FM** présenté par les radios régionales RJB, RTN et FRJ.
3. Le Conseil communal apporte son soutien au projet "**Première Lune**" à la concession FM sans quote-part de la redevance, présenté par Lune Radio et Jura Première.

Nous sommes persuadés que les candidatures soutenues par notre Autorité répondent aux conditions d'octroi des concessions et pourront ainsi remplir durablement leur mandat dans le respect de la pluralité des médias de façon à offrir un paysage médiatique diversifié et professionnel.

Nous vous remercions de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Valérie Garbani

Le chancelier,

Rémy Voirol

Copie à : -Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel
-Association des communes neuchâteloises
-Canal Alpha
-RTN SA
-Radio Lune

Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,

Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région.

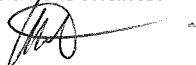
Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Au nom du comité des maires des Franches-Montagnes
Le Président
Claude Schaffter

Le Vice-Président
Stéphane Rohn



Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,

Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région.

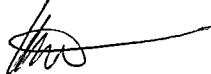
Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Au nom du comité des maires des Franches-Montagnes

Claude Schaffter



René Givrolin
Maire de Seugnelegies
Givrolin

Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,

Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

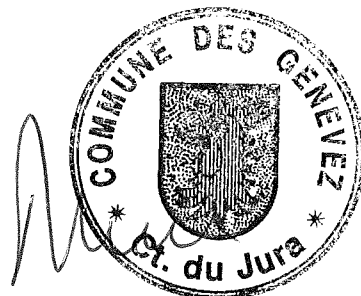
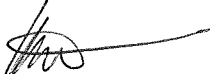
Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région.

Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Au nom du comité des maires des Franches-Montagnes
Claude Schaffter





Gelin Dominique
Imp de la cote 3
2926 Boncourt

Canal Alpha
Rochettes 3
2018 Cortailod

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,
Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région.

Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Au nom du comité des maires des Franches-Montagnes
Claude Schaffter

Boncourt le 20.2.08


D Gelin

Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,

Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région.

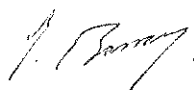
Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Au nom du comité des maires des Franches-Montagnes
Claude Schaffter

Jacques Bassang
Maire Commune Le Noirmont



Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,

Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région.

Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Michel Haegeli
Empreinte communication visuelle

4.4 Services de l'Etat



DÉPARTEMENT DE LA GESTION
DU TERRITOIRE
SERVICE DE L'ÉNERGIE

Canal Alpha
M. Pierre-André Lechot
Rochettes 3
2016 Cortaillod

N/réf.: C:\athome\CORRESP\Lechot_PA_02_2008.doc

Affaire traitée par: J.-L. Juvet

Neuchâtel, le 12 février 2008

Monsieur,

Nous avons appris que votre société fait face à un projet concurrent pour l'obtention de la nouvelle concession TV mise au concours pour l'Arc jurassien et qu'ainsi, l'existence même de Canal Alpha est mise en danger.

Nous souhaitons, par la présente, vous confirmer notre soutien pour que la nouvelle concession TV de l'Arc jurassien puisse vous revenir.

Nous travaillons avec votre télévision depuis de nombreuses années et connaissons son professionnalisme et son indépendance. Autant en ce qui concerne le journal télévisé, que des magazines ou des actions de publicité, nous avons constamment apprécié de pouvoir disposer d'une TV de proximité et de qualité. Nous sommes ainsi convaincus que Canal Alpha est résolument engagé pour le bien commun de notre canton, au profit de tous ses citoyens. Nous reconnaissons la gestion rigoureuse et transparente de cette société, et le contrôle par un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois nous convient tout à fait. Le fait que la société soit indépendante de groupes de presse, sociétés sportives ou autres gros actionnaires est un critère important pour nous. Nous souhaitons ainsi que la préservation de la diversité des médias soit garantie, et par conséquent que Canal Alpha obtienne la concession TV de l'Arc jurassien.

En vous souhaitant plein succès pour la suite de vos activités, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le chef du Service cantonal
de l'énergie

Jean-Luc Juvet

Télévision Canal Alpha
M. Pierre-André Léchet
Ch. des Rochettes 3
2016 Cortaillod

LF/cm

Cernier, le 12 février 2008

Cher Monsieur,

Nous souhaitons vous témoigner notre reconnaissance quant à la qualité des programmes diffusés par la télévision régionale Canal-Alpha.

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec vos journalistes pour apporter une information objective aux citoyennes et citoyens neuchâtelois quant à l'actualité agricole et viticole cantonale. Nous en tirons un bilan très positif. L'approche rédactionnelle sérieuse, respectueuse mais aussi critique de votre média nous permet de travailler en bonne intelligence, en dévoilant tous les aspects de nos professions. Vous jouez ainsi un rôle indispensable dans l'offre médiatique neuchâteloise.

En particulier, pour nos activités, la qualité image que vous offrez permet probablement de mieux vulgariser nos réalités, tout comme les problèmes que nous connaissons. Nous souhaitons dès lors que vous puissiez continuer d'assumer vos prestations télévisuelles dans notre région.

Nous vous transmettons, Cher Monsieur, nos meilleures salutations.

CNAV
Le directeur



Laurent Favre



DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE

SERVICE DU DELEGUE

AUX ETRANGERS

A qui de droit auprès de l'OFCOM

N/RÉF.: TF

La Chaux-de-Fonds, le 13 février 2008

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à exprimer notre entière satisfaction en ce qui concerne le traitement médiatique effectué de façon professionnelle et objective par la Télévision Canal Alpha sur les sujets relatifs aux migrations et à l'intégration des populations étrangères qui sont les domaines dans lesquels notre service déploie ses missions et activités.

Nous avons aussi eu l'occasion de collaborer étroitement à plusieurs reprises avec la Télévision Canal Alpha sur des projets concrets d'informations des populations autochtones et migrantes qui ont été des succès.

Comme le développement de nos activités d'information des migrants dépasse régulièrement les strictes frontières cantonales, ce qui nous amène à des partenariats avec les services analogues de l'Arc jurassien, nous serions très satisfaits de voir la concession de la Télévision Canal Alpha étendue à cette zone.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le délégué aux étrangers :

Thomas Facchinetti

Canal Alpha
M. Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Neuchâtel, le 29 janvier 2008 JMG/cm

Candidature de Canal Alpha pour la concession TV de l'Arc jurassien

Lettre de soutien

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous souhaitons vous apporter notre soutien dans votre démarche initiée en vue d'obtenir la concession TV de l'Arc jurassien.

Principale entreprise de transports publics oeuvrant dans le Canton de Neuchâtel, il nous a semblé opportun, à l'heure où les aspects liés à la mobilité deviennent des thèmes d'actualité récurrents, de vous faire part de nos expériences toujours positives vécues au travers des nombreux contacts et collaborations avec votre média et ce, plus particulièrement depuis la mise en place de la nouvelle équipe de direction intervenue en 2001.

Canal Alpha apporte une télévision de proximité de qualité. Nous avons d'ailleurs pu l'apprécier notamment au travers du professionnalisme de vos journalistes rencontrés à l'occasion de nos divers points presse ainsi que lors des contacts avec notre service de communication. L'information y est traitée de manière impartiale et les relais utiles à notre clientèle toujours bien présents.

Enfin, le recours à des publi-reportages ainsi qu'à divers sponsoring nous ont permis au travers de Canal Alpha de cultiver une image positive de notre entreprise.

En formant ici nos vœux que vous obtiendrez satisfaction dans votre démarche et que la concession TV de l'Arc jurassien vous soit octroyée, assurant ainsi la préservation de la diversité des médias, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Transports publics
du Littoral neuchâtelois



J.-Michel Germanier
Directeur

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 17/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Cher Monsieur,

Je souhaite vivement que canal alpha obtienne la concession TV de l'Arc jurassien. En effet, nous avons, à plusieurs reprises, travaillé ensemble et j'ai découvert une équipe très professionnelle autour de vous pour concrétiser nos différents projets.

De plus, j'observe que votre télévision de proximité est très appréciée des gens que je rencontre.

Plein succès pour votre avenir.

Avec mes meilleures salutations

Francois.Dreyer@ne.ch

François Dreyer
Responsable marketing

Viteos SA
Quai Max-Petitpierre 4
CH - 2000 Neuchâtel
Numéro général 032 717 83 00
Numéro direct 032 717 83 31
Fax +41 32 717 83 19
www.viteos.ch

4.5 Téléreseaux

CANAL ALPHA

A l'att. de la direction
Chemin des Rochettes 3
2016 CORTAILLOD

N. réf. AV/JPA/js

Neuchâtel, le 5 février 2008

OBJET Nouvelle répartition des zones de desserte des télévisions locales.

Messieurs,

Voici plus de 20 ans que nous distribuons les programmes de Canal Alpha à nos propres clients et aux clients des téléreseaux partenaires dans tout le canton de Neuchâtel.

Plus récemment, vos programmes sont aussi diffusés dans le proche Jura et Jura Bernois par l'intermédiaire de notre backbone régional.

De par les échos que nous enregistrons des téléspectateurs, nous pouvons vous assurer que vos émissions sont très appréciées, car elles comblent un vide d'informations locales que la SSR ne peut assurer à elle toute seule.

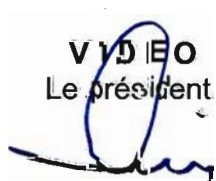

En outre, les magazines et interviews de personnalités diverses contribuent à cimenter le tissu économique et social de nos régions.

Nous relevons le caractère indépendant et citoyen de votre station que nous préférons largement à une télévision strictement commerciale.

C'est pourquoi, dans le cadre de la consultation prévue, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que cette situation perdure et vous encourageons vivement à développer toute initiative permettant à Canal Alpha d'obtenir la nouvelle concession élargie de l'Arc jurassien.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et formulons tous nos vœux de réussite en vue d'obtenir la continuité de vos programmes de télévision dans les zones neuchâteloises et jurassiennes.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

VIDEO 2000 S.A.
Le président Le directeur
 
J.-P. Authier A. Vuillemez

4.6 Médias

A faire valoir
A qui de droit

Berne, le 22 janvier 2008
Traité par: Martin Schneider I DMA-65989

Concerne: Notre collaboration avec Canal Alpha

Messieurs,

publisuisse collabore étroitement avec le Groupement des Télévisions Régionales Romandes GTRR pour la commercialisation de la combinaison publicitaire Tele Romandie Combi. Cette combinaison publicitaire est une offre commune aux 8 TV régionales de Suisse romande et constitue la pierre angulaire de la commercialisation des chaînes régionales romandes sur le marché de la publicité nationale. Cette combinaison publicitaire a été créée en 2007.

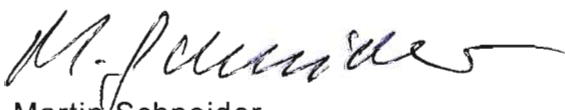
Dans ce contexte, en notre qualité de régie publicitaire du Tele Romandie Combi nous développons une étroite collaboration avec Canal Alpha, renforcée par le fait que Canal Alpha a été désigné par ses pairs pour assurer la présidence et la direction du GTRR.

Au cours de cette collaboration, nous avons pu constater que Canal Alpha agit avec un professionnalisme certain, s'engageant avec compétence, sérieux et disponibilité dans la gestion et le développement des TV régionales de Suisse romande.

Aussi nous sommes d'avis que Canal Alpha a tous les atouts pour remplir le mandat de prestations dans le cadre de la nouvelle concession de télévision pour l'Arc jurassien.

En restant à votre disposition pour des informations complémentaires, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de notre parfaite considération.

publisuisse



Martin Schneider
Directeur

publisuisse SA
Giacomettistrasse 15
Postfach 610
3000 Bern 31
Telefon +41 31 358 31 11
Telefax +41 31 358 31 00
www.publisuisse.ch

Wo Werbung wirkt.





TeleBilingue

Bundesamt für Kommunikation
zHv. Herrn Martin Dummermuth
Direktor
Zukunftstrasse 44
2503 Biel

Biel, 30. Januar 2008 MG/mk

Konsultation Regional-TV-Konzessionen – Zone 4

Sehr geehrter Herr Dummermuth

Besten Dank für die Möglichkeit zur Stellungnahme. Normalerweise nehmen wir nicht Stellung zu anderen Konzessionsgebieten. Wir unterstützen aber grundsätzlich die Gesuche der bisherigen Veranstalter.

Betreffend die Zone 4 (Neuenburg/Jura/Berner Jura) unterstützen wir das Gesuch der Canal Alpha SA. Canal Alpha SA hat in der Vergangenheit das Know-how und die nötige Infrastruktur für einen erfolgreichen Betrieb nach neuem RTVG aufgebaut.

Besten Dank für Ihre Kenntnisnahme. Bei Fragen stehen wir Ihnen jederzeit gerne zur Verfügung.

Mit freundlichen Grüssen

TeleBilingue AG



Marc Gassmann
Präsident des Verwaltungsrates



Société
Neuchâteloise
de Presse SA

Monsieur Pierre-André Léchet
CANAL ALPHA
Télévision cantonale
neuchâteloise
Rochettes 3
2016 CORTAILLOD

Neuchâtel, le 5 février 2008
JR/ca

Cher Monsieur Léchet,

Canal Alpha est engagée dans le processus relatif à l'attribution d'une concession de télévision régionale pour l'Arc jurassien, et il m'a semblé utile de vous apporter nos encouragements, au nom à la fois du conseil d'administration de la Société Neuchâteloise de Presse SA et de celui d'Express Communication Holding SA.

En effet, ces deux sociétés ont des activités d'édition de journaux dans l'Arc jurassien, avec les quotidiens *L'Express* et *L'Impartial*, mais aussi sur le canton du Jura et le Jura bernois avec l'hebdomadaire *Arc Hebdo*, et enfin dans la petite région du Val de Ruz avec l'hebdomadaire *Le Courrier du Val de Ruz*. Même si nous ne sommes, à travers la SNP, que très symboliquement au capital de *Canal Alpha*, nous avons au fil des années su apprécier votre professionnalisme, qui a permis de mettre en place une télévision de qualité sur le canton de Neuchâtel. Nous ne doutons pas qu'avec une base aussi sérieuse, qu'avec l'esprit d'innovation qui est le vôtre, et avec le sens de l'interaction avec le public que votre équipe a su si bien développer, vous soyez les plus à même de faire bénéficier l'ensemble de l'Arc jurassien de prestations qui apporteront une information de très bon niveau, ainsi qu'une ouverture d'esprit à un large public. Si vous veniez, comme nous le souhaitons, à être désigné dans le cadre de l'attribution de cette concession régionale de télévision, nous ne manquerions pas de vous témoigner confraternellement de notre sympathie, en vous permettant de développer à votre guise des relations avec nos médias. Laissez-nous préciser également que nous avons, dès l'origine de nos contacts, exclu l'idée de vouloir nous imposer comme actionnaire de référence de votre société. Pour nous la personnalité de chaque média se doit de demeurer, et nous l'avons prouvé en maintenant actifs les quatre journaux qui sont dans notre groupe, sur l'Arc jurassien. Nous l'avons prouvé également en vous apportant, lorsque vous l'avez souhaité, notre contribution bénévole à la consolidation des positions de *Canal Alpha*. Pour nous, vous n'êtes pas un concurrent, mais un confrère qui, avec d'autres moyens que les nôtres, déploie une activité au profit du développement de l'information, dans un média parallèle à la presse écrite. Ceci contribue à l'enrichissement de la vie sociale, alors qu'une concentration trop importante de médias dans de mêmes mains, irait dans le sens d'un appauvrissement. Nous militons activement pour la diversité, et *Canal Alpha* est un maillon essentiel de cette diversité. C'est pourquoi nous vous apportons notre entier et exclusif soutien, pour votre candidature à l'obtention d'une concession régionale de l'Arc jurassien. Il est dans notre rôle de participer à l'éclosion d'autres médias, et la meilleure preuve

SNP Société Neuchâteloise de Presse SA

Rue de la Pierre-à-Mazel 39 • Case postale 2216 • CH-2001 Neuchâtel • Tél. 032 723 53 00 • Téléfax 032 723 52 09
Rue Neuve 14 • Case postale 2184 • CH-2302 La Chaux-de-Fonds • Tél. 032 910 20 00 • Téléfax 032 910 20 09

de notre désintéressement réside dans notre volonté de ne pas réclamer de part de capital, au-delà de la présence symbolique qui est la nôtre depuis l'origine, dans la composition du tour de table d'actionnaires de *Canal Alpha*. Votre rigueur dans la gestion nous a toujours séduits, et laissez-moi vous dire notre admiration devant les résultats que vous avez obtenus, avec des moyens financiers relativement faibles. Il va sans dire qu'avec un peu plus d'aisance financière, vous saurez, sans relâcher les cordons de la bourse, développer une chaîne régionale constituant un trait d'union entre les diverses populations du secteur de l'Arc jurassien.

Il ne nous reste plus qu'à espérer pouvoir prochainement vous présenter nos félicitations pour l'obtention de cette concession qui, si elle tombe entre les mains de votre équipe, sera dans les meilleures mains qui soient.

SNP Société Neuchâteloise
de Presse SA
L'Express Communication
Holding SA

Jacques Richard
Administrateur délégué



4.7 Milieux judiciaires et de police

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 24/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

Nicolas Feuz
Juge d'instruction
Passage de la Bonne-Fontaine 36
2302 La Chaux-de-Fonds

En ma qualité de juge d'instruction du canton de Neuchâtel, ayant régulièrement l'occasion de côtoyer vos collaborateurs sur le terrain à l'occasion d'affaires médiatiques et d'apprécier grandement le travail fourni en toute objectivité par votre chaîne, je souhaiterais vivement que Canal Alpha obtienne la nouvelle concession TV de l'Arc jurassien.

Canal Alpha est en effet une télévision très regardée et très appréciée d'un grand nombre de téléspectateurs, car elle diffuse des émissions et des programmes très représentatifs de l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Partant, il est primordial, pour le développement de notre région, que votre chaîne obtienne cette nouvelle concession.

Espérant que les personnes concernées sauront prendre la bonne décision à cet égard le moment venu, je vous adresse, Monsieur, mes meilleures salutations.

Nicolas.Feuz@ne.ch

Nicolas Feuz
Juge d'instruction



POLICE CANTONALE

LE CHEF

DE LA POLICE JUDICIAIRE

Canal Alpha
Rochettes 3

2016 Cortaillod

n/réf: guo

v/réf:

Neuchâtel, le 11 février 2008

Mon soutien à Canal Alpha dans l'octroi de la concession TV de l'arc jurassien

Mesdames, Messieurs,

Je soutiens votre candidature et souhaitons que l'Office Fédéral de la Communication vous octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien, ce qui contribuera à une saine diversité des médias dans notre région.

J'estime que si un seul acteur obtenait à la fois la concession radio et la concession TV pour la région Arc Jurassien, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux.

Aucun groupe de presse, société sportive ou autre, ne contrôle Canal Alpha qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois, et elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, preuve que cette TV de proximité de qualité a su développer les partenariats et interactions avec son public.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Je souhaite donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Dans l'attente de la décision de l'Office Fédéral de la Communication, je profite de l'occasion de vous remercier pour votre précieuse collaboration et je vous adresse mes salutations les meilleures.

Olivier Guéniat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Guéniat', written in a cursive style.

Le chef de la police judiciaire neuchâteloise

4.8 Milieux économiques

CANAL ALPHA

La télévision Canal Alpha est la voix et l'image de Neuchâtel, voire même l'Alpha et l'Omega d'une communication vibrante.

Alpha se distingue par une sélection habile des sujets et une concentration sage sur les événements, soucis et joies de la vie quotidienne, dans le voisinage et dans la communauté locale ou régionale, de tous les segments de la population et de toutes les activités. En même temps Canal Alpha réussit également à fournir la bonne dose d'informations nationales et internationales et de les adapter aux intérêts de ses spectateurs. Cette télévision est proche des gens et de la région. Ainsi Alpha attire un grand public, obtient la confiance des habitants et se crée des fondements solides.

A partir de la base acquise, Canal Alpha relève aussi le défi de regarder au delà du lendemain et de frayer le chemin de l'avenir dans l'éducation et la culture, en politique et économie, dans les sports et loisirs. Elle est devenue une plateforme pour surmonter des difficultés, pour se faire une opinion et pour préparer l'avenir.

De grands efforts pendant de longues années ont modernisé et renforcé, diversifié et internationalisé l'économie de l'Arc Jurassien. Résultat et preuve en sont la renaissance fleurissante de l'horlogerie et les nouveaux, grands centres internationaux dans le technico-médical et la biopharmacie, dans l'informatique et l'automation. Canal Alpha remplit une tâche importante : elle sensibilise et motive par son information, démontre le potentiel de la région et crée l'indispensable confiance en soi. Avant tout Canal Alpha a amené l'image du Neuchâtel moderne et de la nouvelle économie, couronnée de succès, de l'Arc Jurassien dans les autres régions, dans la Suisse toute entière et dans tous les pays du monde.

Alpha ne pratique pas une télévision enseignante, passive. Il n'y a guère d'autre canal qu'Alpha qui laisse les gens dans une aussi forte mesure participer activement aux émissions et qui les intègre dans la réalisation des programmes par des interviews, des débats et événements, etc. Dans cet esprit beaucoup de jeunes s'y engagent.

La topographie et la tradition ont structuré le Canton de Neuchâtel et l'Arc Jurassien dans de nombreuses unités. D'autant plus importantes sont les liaisons entre les régions. La télévision Canal Alpha est une artère de communication vibrante et œuvre comme lien efficace pour renforcer la cohésion.

Canal Alpha remplit sa mission de communication pour Neuchâtel et l'Arc Jurassien avec grand succès. La télévision Alpha est une partie indispensable, intégrante de l'économie neuchâteloise avec ses centres industriels internationaux de haute technologie. Notre télévision doit donc poursuivre ses activités et pouvoir se développer. Canal Alpha en a besoin et mérite le soutien du pays et de la population, de nous tous. God save Canal Alpha !

Bôle, le 20 février 2008



Karl Dobler

Dr. iur., Dr. hc. Karl Dobler, Ancien Responsable de la Promotion Economique
Sentier du Ministre 28, 2014 Bôle Tel. 032 841 77 30 Fax 032 841 77 32

Canal Alpha
M. Pierre-André Lécho
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Direction

2, rue de la Fabrique
CH-2016 Cortaillod - Suisse

N/Réf.: RVO/il

V/Réf.:

Cortaillod, 21 janvier 2008

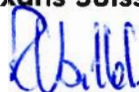
Monsieur,

En réponse à votre mail du 19 janvier, nous tenons à exprimer notre entière satisfaction quant aux services de Canal Alpha auxquels Nexans Suisse a fait appel en 2007, que ce soit :

- dans la réalisation et la diffusion, ce dernier trimestre, de 5 spots publicitaires sur les différentes applications de ses câblages Energie, Télécoms et de sécurité, dans notre région - autoroute, stade, transports en commun...;
- dans l'élaboration de film-reportage comme celui réalisé sur le projet de la centrale hydroélectrique de Veytaux/VD.

Outre la qualité du matériel fourni, nous avons pu apprécier les avantages d'une collaboration de proximité, propice à la mise en place en détail de telles réalisations.

Nexans Suisse SA



Raymond Voillat
Directeur général

0329113447



JEANRICHARD

CANAL ALPHA
Rochettes 3
2016 CORTAILLOD

La Chaux-de-Fonds, le 20.2.2008

Messieurs,

Canal Alpha, télévision active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons votre candidature et souhaitons que l'Office Fédéral de la Communication vous octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien, ce qui contribuera à une saine diversité des médias dans notre région.

Le tissu économique de l'Arc Jurassien dans son entier participe au développement de notre industrie et Canal Alpha, en couvrant de nombreux sujets qui nous touchent directement, contribue à l'essor de nos deux marques **JEANRICHARD et GIRARD-PERREGAUX.**

Nous estimons que si un média obtenait à la fois la concession radio et la concession TV pour la région Arc Jurassien, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux.

Aucun groupe de presse, société sportive ou autre ne contrôle Canal Alpha, qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois, et elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, preuve que cette TV de proximité de qualité a su développer les partenariats et interactions avec son public.

0329113447

JEANRICHARD

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

JEANRICHARD S.A.

Jacques OURNY
Directeur

JEANRICHARD SA
RUE DU PROGRÈS 129
CH-2301 LA CHAUX-DE-FONDS

T +41 (0)32 911 36 36
F +41 (0)32 911 36 37
info@jeanrichard.com
www.jeanrichard.com

Precimed SA
7, L'Echelette
CH-2534 Orvin
Switzerland

Tél: +41 (0) 32 358 01 11

Fax: +41 (0) 32 358 01 00

✉ sales@precimed.com

www.precimed.com



Canal Alpha

A l'att. de M. Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Orvin, le 8 février 2008

A qui de droit, auprès de l'OFCOM

Messieurs,

Par ces lignes, nous tenons à exprimer notre soutien à votre demande de concession TV pour couvrir l'Arc Jurassien.

En tant que société solidement implantée et active dans le Jura Bernois depuis plus d'une décennie, dont les activités réparties sur trois sites de production sis à Orvin, Corgémont et Saignelégier ont généré près de 400 emplois au cours des cinq dernières années, nous sommes concernés par la qualité du paysage médiatique de notre région.


D'autre part, notre soutien est motivé par les liens étroits qui nous lient à la famille Léchet. En effet, tant Pierre-André Léchet, membre du Conseil d'Administration de Precimed durant quelques années, que son père, André Léchet, fondateur de Precimed, ont contribué par leur expérience et leurs qualités personnelles au développement de notre société. Le soussigné, résident à Lignièrès, apprécie également la qualité des programmes et le sens de proximité de Canal Alpha.

Nous soutenons donc votre candidature et souhaitons que l'Office Fédéral de la Communication vous octroie la concession TV pour tout l'Arc Jurassien, ce qui contribuera à une saine diversité des médias dans notre région. Nous sommes certains que l'équipe dirigeante de Canal Alpha, dont le professionnalisme est reconnu, saura en faire un média dynamique.

La diversité des médias étant un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux, nous regretterions que M. Pierre Steulet obtienne à la fois la concession radio et la concession TV pour le déséquilibre que cela créerait.

Nous pouvons certifier qu'aucun groupe de presse, société sportive ou autre ne contrôle Canal Alpha, qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois, et elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, preuve que cette TV de proximité de qualité a su développer les partenariats et interactions avec son public.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.



John Ayliffe
CEO



Patrick Berdoz
Président

Succursale du Jura

Rue de l'Aurore 7 | CH-2340 Le Noirmont | Suisse
T +41 (0)32 953 13 00 | F +41 (0)32 953 13 35
info@planair.ch | www.planair.ch | N° TVA 541 996

Direction de
Canal Alpha
Ch. des Rochettes 3
2016 Cortaillod

La Sagne, le 4 février 2008

Notre soutien

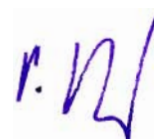
Madame, Monsieur,

Par ces quelques lignes, nous tenons à vous remercier pour le travail que vous effectuez.

Dans le cadre de la consultation actuelle sur la concession, nous vous assurons que vous bénéficiez de tout notre soutien.

Restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

PLANAIR SA



Pierre Renaud
Directeur



Martin Kernen
Directeur adjoint

4.9 Secteur de la formation



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel
Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
CIIP.SRTI@ne.ch
<http://www.ciip.ch>

Monsieur
Pierre-André Léchet
Canal Alpha SA
Rochettes 3
CH-2016 Cortaillod

Neuchâtel, le 4 février 2008 / CGS

Canal Alpha, sa mission de service public, son apport pour l'Instruction publique romande

Monsieur,

A l'heure où votre chaîne sollicite de l'OFCEM une concession pour la région Jura-Neuchâtel, je tiens à vous apporter un soutien résolu et sans réserve.

En tant que citoyen neuchâtelois, je suis le travail de Canal Alpha depuis qu'elle diffuse ses programmes sur l'ensemble du canton. Votre chaîne m'apparaît très soucieuse d'offrir un panorama complet de l'actualité de l'ensemble des régions de la zone de desserte. Elle donne la parole à des citoyens de tous les horizons et de toutes les sensibilités. Elle fait découvrir l'attractivité de chaque région, sans clivage malsain « centre-périphérie ».

En tant que journaliste RP, j'apprécie la manière rigoureuse et professionnelle de traiter l'actualité de la zone de desserte actuelle. Vous avez progressivement investi tous les registres journalistiques et tous les domaines d'intérêt public. Vos journalistes animent notamment la vie politique avec des débats qui contribuent grandement à éclairer les citoyens. Ils savent traiter de sujets complexes sans partis pris, tout en restant agréablement vulgarisateurs pour M. et Mme Tout-le-Monde.

En tant que responsable de l'unité « Médias » à la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), j'apprécie particulièrement vos efforts constants dans le domaine de la formation et de l'éducation aux médias. Vous accueillez les classes en visite dans vos studios avec une largesse qui n'a pas d'égale en Suisse romande. Vous avez à cœur de proposer des activités stimulantes dans le cadre du « Passeport vacances » et de la « Semaine des médias à l'école », activités qui contribuent à construire un regard critique sur les médias. Je vous sais très investi dans la formation des enseignants en matière de médias, un domaine où il y a encore tant à faire !... Enfin, notre unité ne peut que louer les efforts et les ressources investies dans la réalisation de productions maison destinées au jeune public. Les émissions « Les réalités - ? - de la télé » et « Critiques en herbe » ont donné à voir les coulisses du métier et les arcanes d'une activité scolaire inédite. Elles contribuent grandement à populariser un travail pédagogique autour de l'image et des médias. Une démarche que même les chaînes de la SSR ne parviennent pas toujours à proposer, avec des moyens bien supérieurs. Plusieurs des outils pédagogiques issus de nos collaborations profitent à l'ensemble des classes de Suisse romande.

Nous comptons sur vous pour continuer dans cette voie et formons des vœux pour l'obtention prochaine de cette concession. Avec nos salutations les meilleures.

Christian Georges

Collaborateur scientifique

Rectorat
rue du Banné 23
2900 Porrentruy

T 032 886 99 01
F 032 886 99 96
rektorat@hep-bejune.ch
<http://www.hep-bejune.ch>

Monsieur
Pierre-André Léchet
CANAL ALPHA
Rochettes 3
2016 Cortailod

N/réf : MT/PDG/sf

Porrentruy, le 11 février 2008

Objet : Soutien à CANAL ALPHA dans le cadre de sa candidature
pour l'obtention de la concession TV de l'Arc jurassien

Monsieur le directeur,

Nous avons appris que vous aviez déposé la candidature de CANAL ALPHA pour l'obtention de la concession TV de l'Arc jurassien.

Par la présente, nous souhaitons apporter notre soutien à votre démarche, dans la mesure où nous avons pu apprécier, depuis l'ouverture de la HEP-BEJUNE, la qualité des nombreux services que vous avez apportés à notre institution.

En effet, dans un secteur en constante évolution, celui des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la HEP-BEJUNE a trouvé chez vous un partenaire précieux dans plusieurs opérations, tant dans sa formation initiale que dans sa formation continue. Nous rappelons, ci-après, quelques éléments marquants :

- Plusieurs interventions dans le cadre de la formation F3MITIC (formation des formateurs de formateurs dans les NTIC);
- Plusieurs cours de formation continue relevant de la plate-forme 3 de notre HEP;
- Expertise dans le cadre d'un mémoire professionnel;
- Animation prochaine le 5 mars d'un cours intitulé « 5 façons d'intégrer des extraits TV d'actualité dans l'enseignement ».

Dans chacun des modules cités ci-dessus, votre intervention de haut niveau a été vivement appréciée, tant par les participants que par les animateurs responsables du cours.

En vous souhaitant plein succès dans votre postulation et en nous réjouissant de la poursuite de notre collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.



Maurice Tardif
Recteur



**DEPARTEMENT DE L'EDUCATION,
DE LA CULTURE ET DES SPORTS**
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT
OBLIGATOIRE

Canal Alpha
Monsieur Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

N/RÉF.: JCM/dw

V/RÉF.:

Neuchâtel, le 22 janvier 2008

Demande de concession TV pour l'Arc jurassien

Monsieur,

Nous avons appris que Canal Alpha sollicitait une nouvelle concession pour l'Arc jurassien et nous tenons à vous témoigner notre soutien dans cette requête.

En effet, depuis plusieurs années, nous apprécions les contacts avec les collaborateurs de votre chaîne et relevons vos efforts pour contribuer à une bonne information des élèves et enseignants. En effet, vous accueillez chaque année de nombreuses classes d'école en visite, gratuitement.

En outre, vous vous engagez dans des actions d'éducation aux médias, et développez des outils dans ce secteur, notamment appréciés dans le cadre de cours de formation et de perfectionnement à la HEP-BEJUNE.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos démarches et nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le chef du service de
l'enseignement obligatoire

Jean-Claude Marguet

Canal Alpha

A l'attention de M. Léchet
Rochette 3
2016 Cortaillod

Neuchâtel, le 30.8.2007
JPB/jbi

Octroi de votre concession

Monsieur,

En période normale, notre fructueuse collaboration de ces dernières années devrait se poursuivre sans l'ombre d'un doute. Celle-ci étant suspendue à l'attribution de votre concession, nous tenions à vous faire part de notre satisfaction et de tout l'apport de votre télévision en faveur de la formation professionnelle neuchâteloise.

En premier lieu, nous tenons à souligner que les reportages fréquents de Canal Alpha contribuent de manière positive à l'amélioration de l'image de la formation professionnelle parmi la population neuchâteloise. Votre couverture systématique des remises de titres officiels remis aux adultes et adolescents, vos reportages sur les apprenants ainsi que sur les manifestations spéciales de notre institution incite la population à se former. Dans le cadre des événements qui marquent notre établissement, votre télévision a couvert de nombreuses activités sportives comme les régates interscolaires et les journées sportives qui ne sont que deux modestes exemples.

Parmi les nombreux reportages effectués par votre télévision au CPLN, j'en retiens un en particulier. Il a été tourné le 10 novembre 2005 sur une apprenante qui a obtenu son CFC à l'âge de 45 ans. Ce merveilleux document, réalisé par votre collaborateur Thierry Siegfried, a encouragé et rassuré de nombreux autres adultes à faire le saut vers une certification de leurs compétences.

Une autre facette de notre collaboration, méconnue du grand public que nous souhaitons mettre en évidence, c'est notre collaboration dans le domaine de la formation aux médias. Ces dernières années, Canal Alpha a organisé plusieurs actions de formation pour nos clients de type "entreprise". La qualité des cours théoriques, mais surtout les exercices de tournage pratique dans vos studios sont des atouts indéniables que votre télévision apporte à notre région et à notre établissement de formation.

Finalement, nous apprécions votre indépendance et votre déontologie professionnelle confirmée depuis des années. Si parfois les images diffusées nous ont conduits à devoir



nous interroger sur nos pratiques, c'est bien cela que nous attendons d'une télévision régionale et indépendante.

Nous souhaitons que notre collaboration puisse se poursuivre dans les prochaines années et que votre télévision obtienne la concession nécessaire à son activité.

Dans l'attente du verdict de l'Office fédéral de la Communication, et l'espoir de nombreuses collaborations futures, nous vous transmettons, Monsieur, nos meilleurs messages.



Jean-Pierre Baer

CPLN-FC :
Directeur



OFCOM
Office Fédéral de la Communication
A qui de droit

La Chaux-de-Fonds, le 12 février 2008
N/réf. MPF/afs

Concession TV de l'Arc jurassien - Soutien à la candidature de Canal Alpha

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous faire part de notre soutien actif à la candidature de Canal Alpha et espérons vivement que votre office lui accordera la concession TV pour l'Arc jurassien.

Cet appui et cette requête sont motivés par le rôle actif tenu par Canal Alpha et la qualité de ses prestations depuis de nombreuses années dans le paysage médiatique régional.

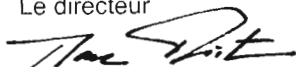
Le large spectre couvert par les activités de cette télévision régionale et la diversité de ses émissions constituent un apport de choix et de qualité sur le plan de l'information, de la communication et des débats régionaux, qu'ils soient sociaux, économiques, sportifs ou culturels.

A cet égard, nous tenons à relever que par son engagement, sa disponibilité, ses compétences et son esprit d'ouverture, Canal Alpha a toujours largement contribué au soutien et à la diffusion régionale des nombreux événements culturels émanant de notre institution de formation.

Pour ces raisons, nous nous permettons d'appuyer officiellement la candidature de Canal alpha auprès de votre office.

En espérant une réponse favorable de votre part, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur



Marc Pfister

- Service de presse, communication et marketing**
- Faubourg du Lac 5a
 - CP 3213
 - CH-2001 Neuchâtel 1

Traité par :
N/réf : CA/mr
V/réf :

Canal Alpha
Télévision cantonale neuchâteloise
M. Pierre-André Léchot
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Neuchâtel, le 18 février 2008

Cher Monsieur,

Chez moi, je regarde régulièrement Canal Alpha et j'apprécie la qualité de vos émissions.

Sur le plan professionnel, nous avons toujours eu d'excellents rapports.

Canal Alpha offre depuis plusieurs années des places de stage aux étudiants en journalisme de l'Université de Neuchâtel. Ces stages sont d'excellente qualité et constituent un atout considérable dans la formation de ces étudiants.

Canal Alpha a toujours su couvrir d'une manière équitable les différentes parties du canton. Je suis donc persuadée que votre télévision saura couvrir aussi d'une manière équitable les différentes parties de l'Arc jurassien.

C'est pourquoi, je soutiens sans réserve la candidature de Canal Alpha à la concession TV couvrant tout l'Arc jurassien.

Veillez agréer, cher Monsieur, mes salutations les meilleures ainsi que mes vœux de réussite pour cette entreprise.

Claudine Assad

Responsable de la communication
Université de Neuchâtel

4.10 Milieux culturels

Jean-Pierre Jelmini
Historien - Dr ès Lettres h.c.
Anc. directeur du Musée d'art et d'Histoire
Anc. président de l'Association des Musées suisses
Anc. président de l'Institut Neuchâtelois

A qui de droit,
auprès de l'OFCOM

Concerne : l'octroi de la concession TV pour l'Arc jurassien à Canal Alpha

Madame, Monsieur,

j'ai appris récemment et avec un grand étonnement que M. Pierre Steullet avait entrepris de solliciter, en plus des deux émetteurs de radio dont il dispose déjà, la concession de télévision pour l'Arc jurassien. Ainsi, stratégiquement associé à M. Bernasconi pour la circonstance, il entre en dernière minute dans le processus d'attribution de cette concession, dont l'opinion neuchâteloise se réjouissait de penser qu'elle serait naturellement attribuée à Canal Alpha. J'ai immédiatement réagi auprès des responsables de Canal Alpha pour leur apporter mon soutien, ce qu'ils m'ont conseillé de faire en vous adressant cette lettre personnelle.

Puis-je donc vous faire part ici des raisons qui, selon moi, militent en faveur de ce choix:

1. Canal Alpha est entrée dans le paysage médiatique neuchâtelois depuis vingt ans. Il en est devenu une des composantes audio-visuelles essentielles.
2. Tout au long de cette période de diffusion, Canal Alpha s'est distinguée par la qualité technique irréprochable et professionnelle de ses prestations.
3. Face à la critique d'une partie de l'opinion, qui lui reprochait d'avoir initialement mêlé les genres entre information locale et propagande religieuse, voire de confondre occasionnellement ces deux missions, Canal Alpha a heureusement fini par opter pour un positionnement clair, que nous avons salué comme il se devait et qui nous incite depuis lors à défendre son travail et sa présence avec la dernière énergie, tant son rôle de ciment social nous paraît essentiel.

4. Son apport global pour le Canton de Neuchâtel est inappréciable. Curieusement, c'est Canal Alpha (mais aussi sans doute RTN, à sa manière) qui ont appris aux Neuchâtelois du Haut et du Bas à mieux se connaître, en attendant de mieux s'apprécier. Juste l'affaire de quelques siècles!
5. Canal Alpha a su en particulier créer un esprit de convivialité comme seules peuvent le faire de vraies chaînes de proximité, animées par un esprit localier indispensable à ce type de vocation.
6. Au plan culturel général, Canal Alpha a constitué un relais déterminant pour tout ce qui se fait dans des institutions publiques que la TSR méprise ou ignore superbement depuis toujours et à de très rares exceptions près.
7. Au plan purement historique, qui m'intéresse professionnellement au premier chef, Canal Alpha a diffusé de nombreux programmes éducatifs auxquels j'ai contribué et qui continuent à être mentionnés par le public comme une absolue réussite. Même avec les petits moyens de l'époque, ce qui prouve bien que, dans ce genre d'entreprise, l'esprit compte souvent davantage qu'une illusoire quête de la perfection absolue, aujourd'hui plus aisément atteignable.
8. Mais plus encore que tout cela, Canal Alpha connaît son public. Les Neuchâtelois et les Neuchâteloises s'identifient à cette chaîne dont ils connaissent et aiment les émissions phares. A elle seule, cette valeur ajoutée, acquise au cours de longues années de travail, de patience et de passion, mériterait à Canal Alpha de pouvoir désormais faire son travail dans la relative sécurité que lui procurera la concession. Car il ne me paraît pas imaginable qu'il en soit autrement.
9. Je note pour conclure que réunir entre les seules mains de M. Steullet deux chaînes de radio et une de télévision, équivaldrait à faire de lui l'informateur officiel et unique de l'Arc Jurassien. Cette nouvelle formule de PRAVDA ne saurait en aucune manière satisfaire une opinion toujours plus exigeante en matière de communication. A plus forte raison ne devrait-elle pas plaire à ceux qui ont la responsabilité de diversifier les faiseurs d'opinion.

En vous remerciant de l'intérêt que vous aurez porté à ces lignes et en me réjouissant de vous voir prendre ici une sage décision, je vous assure, Madame, Monsieur, de ma parfaite considération.

Neuchâtel, le 22 janvier 2007

Jean-Pierre Jelmini




AFFAIRES CULTURELLES

Musée d'ethnographie
Le conservateur

Monsieur Giovanni Sammali
Rédacteur en chef
Canal Alpha
Ch. des Rochettes 3
2018 Cortaillod

REÇU LE 13 FEV. 2008

Neuchâtel, le 12 février 2008

Cher Monsieur Sammali,

Le conservateur du MEN et ses collaborateurs tiennent à souligner le crédit et la confiance qu'ils accordent à la rédaction de Canal Alpha, qui fait un travail d'information et de communication remarquable sur des terrains très variés grâce à une équipe de professionnels à la fois efficaces, mobiles et motivés.

Cette télévision représente pour le canton un véritable outil d'interconnaissance et de mise en contact qui met intelligemment en valeur la notion de «travail de proximité». Nous espérons que les autorités compétentes lui donneront les moyens de poursuivre sa mission, indispensable au développement d'une politique d'information régionale de qualité.

En vous assurant de notre soutien, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur Sammali, nos salutations les meilleures.



Marc-Olivier Gonseth
Conservateur

Neuchâtel, le 13 février 2008

A qui de droit, auprès de l'OFCOM

adresse d'envoi : Canal Alpha, Rochettes 3, 2016 Cortaillod

CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Messieurs,

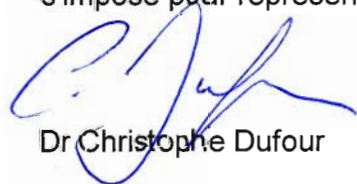
Active depuis plus de 20 ans, la télévision régionale Canal Alpha souhaite désormais obtenir la concession destinée à couvrir tout l'Arc Jurassien.

Ayant eu la chance de suivre cette entreprise dès ses début, j'ai pu constater comment le professionnalisme s'est graduellement installé chez Canal alpha. Les émissions n'ont fait que gagner en intérêt et en diversité au fil des ans, et la scène politique et culturelle neuchâteloise bénéficie désormais d'un relais dont elle ne pourrait plus se passer. La diffusion d'un reportage sur Canal alpha atteint, à l'échelle de notre région, un impact voisin de celui sur la TSR.

Au vu de l'excellence de cette télévision locale qui a fait ses preuves, montré ses capacités d'adaptation, et qui donne une image positive de notre territoire, il me semblerait pour le moins incongru de favoriser un intervenant nouveau et sans expérience de la télévision. Ceci est d'autant plus vrai que ce nouvel intervenant est soutenu financièrement, assez artificiellement, par les milieux de la construction et du sport, et que sa pérennité peut être dès lors tributaire de bien des aléas.

Je suis convaincu que Canal alpha est une entreprise de grande qualité, qui saura évoluer à l'avenir aussi bien qu'il l'a fait dans le passé. Je comprendrais très mal qu'on lui préfère un arrivant nouveau sur la scène télévisuelle qui n'offre encore aucune garantie de professionnalisme ou d'indépendance.

Au fil des 20 dernières années, Canal alpha a fait la preuve de sa compétence et n'a fait que gagner en légitimité. Cette télévision est maintenant apte à couvrir un espace plus large, tant au plan géographique qu'à celui de la programmation. C'est la TV qui s'impose pour représenter l'Arc Jurassien.



Dr Christophe Dufour

Conservateur du Muséum d'histoire naturelle
de Neuchâtel
14, rue des Terreaux
CH-2000 Neuchâtel
Suisse

4.11 Eglises

Conseil synodal



FV/mm/A.2

OFCOM
Office fédéral de la communication
Rue de l' Avenir 44
2503 Bienne

Neuchâtel, le 13 février 2008

Concession Arc jurassien

Madame, Monsieur,

A la demande de Canal Alpha, le Conseil synodal de l'Eglise Réformée Evangélique du canton de Neuchâtel soutient volontiers la demande d'obtention de la concession ci-dessus par cette télévision locale, avec laquelle nous entretenons depuis des années une collaboration agréable et fructueuse au gré des émissions "Passerelles", produites en collaboration avec l'Eglise Catholique Romaine et l'Eglise Catholique Chrétienne.

Nous espérons que votre décision leur sera favorable et, dans cette attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil synodal
le président un conseiller

Gabriel Bader

Fred Vernet



Eglise catholique romaine
dans le canton de Neuchâtel

Neuchâtel, le 14 février 2008

Direction de Canal alpha
M. Joël Pellet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Soutien de l'Eglise catholique romaine dans le canton de Neuchâtel pour l'obtention de la concession de télévision dans la zone 4

Monsieur,

L'Eglise catholique romaine dans le canton de Neuchâtel, l'EREN et la Paroisse catholique chrétienne de Neuchâtel réalisent des émissions religieuses en collaboration avec la chaîne Canal alpha. Connue sous le nom de Passerelles, cette émission fête cette année ses dix ans. Nous nous plaignons à relever les excellents contacts que Canal alpha a entretenus avec nous pendant toute cette période et le souci de sa direction à réserver une place importante aux thématiques religieuses dans la programmation de la chaîne.

Hormis ces contacts, nous avons pu constater également la grande présence de Canal alpha lors des nombreuses conférences de presse que les organismes catholiques organisent tout au long de l'année et l'important travail de cette chaîne pour informer les habitants du canton de l'actualité religieuse régionale.

Au vu de cette expérience de dix ans, nous apportons le plein soutien de l'Eglise catholique romaine dans le canton de Neuchâtel à votre demande de concession, en espérant que vous pourrez continuer votre mission comme vous le faites actuellement.

Pour l'Eglise catholique romaine dans le canton de Neuchâtel

Jean-Jacques Martin

Vicaire épiscopal

Eric Ruedin

Président de la FCRN

Bernard Jordan

Administrateur de la FCRN



ÉGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-de-Fonds

Eglise Saint-Jean-Baptiste à Neuchâtel

Rue de la Chapelle 5 - CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 968 44 13 - Fax: 032 968 86 38 - E-mail: neuchatel@christkath.ch

La Chaux-de-Fonds, le 11 janvier 2008

Concerne : Mise au concours de la concession de Canal Alpha

Canal Alpha fait une large place à l'actualité régionale et à la diversité des acteurs et voix associatives du pays neuchâtelois. Il contribue ainsi par une information variée à la cohésion régionale.

Les Eglises y trouvent également une place, notamment par l'émission « Passerelles », produit de la collaboration œcuménique des 3 Eglises reconnues par l'Etat.

C'est pour ces raisons que nous appuyons les démarches pour que Canal Alpha puisse obtenir cette concession et continuer son travail au service de notre région, en garantissant une ouverture aux diverses réalités qui constituent la société neuchâteloise et régionale.

Eglise catholique-chrétienne du canton de Neuchâtel, pour le conseil paroissial :

Jean-Luc Laubscher, président

Anne-Marie Kaufmann, curé



Fédération évangélique neuchâteloise

Bureau : Claude-Eric ROBERT (président) ; François GUYAZ ; Pierre-Yves ZWAHLEN

Le Locle, le 14 janvier 2008

A l'attention de l'Office Fédéral de
la Communication
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Madame, Monsieur,

Comme une majorité de Neuchâtelois, nous apprécions le travail de notre télévision de proximité. Elle sait prendre en compte les préoccupations régionales de la population.

La Fédération Evangélique Neuchâteloise (FEN) souhaite que Canal Alpha puisse obtenir la concession de la zone 4 (Arc Jurassien).

En espérant que notre requête soit entendue, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Claude-Eric Robert
Président

Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

A faire valoir à qui de droit auprès de l'OFCOM

Genève, le 4 février 2008

Demande de concession TV de Canal Alpha pour l'Arc jurassien

Madame, Monsieur,


A l'issue de la procédure de consultation relative aux télévisions régionales, vous allez prendre une décision d'octroi d'une concession de télévision pour l'ARC Jurassien.

En tant que Réseau Evangélique Suisse, nous apportons notre soutien total aux acteurs historiques et pionniers qui se sont investis sans compter. Nous pensons notamment à Canal Alpha dans le canton de Neuchâtel, et ce notamment pour les raisons suivantes :

- **privilégier la diversité maximale des médias plutôt que la concentration des pouvoirs**
Plutôt que de privilégier la puissance financière et économique d'un groupe, il nous semble au contraire important de donner une chance aux médias indépendants en vue d'assurer une diversité maximale des sources d'information, ceci avec le souci de préserver la pluralité d'expressions. Par ailleurs, un groupe indépendant aura l'avantage de pouvoir assurer plus facilement une liberté et une autonomie complètes dans le choix des sujets d'information et dans leur traitement qu'un groupe de presse important trop dépendant d'une source de financement liée à un groupe économique local influent. Il nous paraît difficile d'assurer la protection de la diversité des médias dans l'Arc jurassien en accordant à un même groupe des concessions de radio et de télévision pour une même région.
- **privilégier l'intégration de la dimension spirituelle dans les programmes, et ceci en lien avec l'enracinement des Eglises dans le tissu social régional**
Les fondateurs de Canal Alpha avaient un objectif religieux. L'équipe en place depuis 2001 a su corriger le tir en accordant une information générale et laïque de qualité et en étant à l'écoute de la population.
Une laïcité bien comprise doit permettre l'expression des convictions – religieuses ou non - de chacun dans la société. C'est l'expression libre de ces convictions qui assurera au mieux le maintien de la paix confessionnelle et civile. Les préjugés et l'intolérance se nourrissent en effet de l'ignorance des convictions des autres. A ce titre, il nous apparaît fondamental que les Eglises, de par leur fort ancrage historique et culturel dans la société, puissent bénéficier d'émissions qui leur permettent de discuter de valeurs fondamentales. Pour l'Arc jurassien, les deux dossiers prévoient une ou des fenêtres religieuses. Il faut cependant noter que Canal Alpha a su, au cours de ces dernières années, démontrer sa capacité à intégrer le fait religieux dans le cadre de la grille de programme d'une télévision entièrement laïque, et ce à la pleine satisfaction des Eglises historiques (émission « Passerelles ») et des Eglises évangéliques (émission « Ma foi c'est comme ça »).

Le Réseau évangélique suisse, qui représente 250'000 chrétiens engagés à l'échelle de la Suisse et 42000 en Suisse Romande, encourage l'Office Fédéral des Communication, à prendre une décision qui permette à Canal Alpha de poursuivre ses activités en tant que télévision régionale qui a fait ses preuves dans le respect des téléspectateurs, quel que soit leur âge, leur activité ou leur croyance, avec une déontologie et une éthique professionnelles fortes.

En vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération la meilleure.



Jean-Paul Zürcher
Secrétaire général



Nöbert Valley
Président

Michel Gentil
Pasteur EEL Neuchâtel
Rue de Sommartel 12
2316 Les Ponts-de-Martel

Canal Alpha
M. Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Les Ponts-de-Martel, le
8 février 2008

**A qui de droit,
auprès de l'OFCOM**

Messieurs,

J'ai eu connaissance que l'octroi de la nouvelle concession pour couvrir l'entier de l'Arc Jurassien faisait l'objet de deux demandes concurrentes. Je me permets de vous écrire désirant vous soutenir activement et vous demandant donc de faire suivre ce présent courrier à qui de droit.

Je soutiens pleinement votre candidature, non seulement parce que la télévision est devenue l'un des instruments médiatiques forts de notre société mais aussi et surtout, parce que j'apprécie votre manière de travailler et aime tout particulièrement la ligne éthique sérieuse et très professionnelle que Canal Alpha communique.

Aujourd'hui, il doit être entendu que Canal Alpha a sa place dans le monde télévisé. Cette chaîne a su construire au fil des années, une ouverture, un dialogue et une proximité exceptionnelle et unique dans le haut comme dans le bas de notre canton. Son expérience de plus de 20 ans, ainsi que sa détermination, sont en mesure d'assurer dans les années à venir, le meilleur. Canal Alpha a non seulement les moyens mais aussi le « coffre » pour s'étendre et réaliser demain des émissions qui répondent tout particulièrement aux besoins de l'ensemble de l'Arc Jurassien.

Je sais pour m'être renseigné, que la partie adverse, possède déjà la concession radio, ce qui leur permet dans ce domaine particulier de déjà largement s'exprimer. C'est une évidence que leur intérêt de s'étendre est avant tout financier.

Pour ma part, je fais confiance non seulement aux diverses qualités professionnelles des directeurs, mais surtout à leur passion. Cette dernière qualité fera toujours la différence, elle est le moteur essentiel de la créativité et de l'amour des gens. Pour faire une bonne télévision régionale, il faut aimer la région à couvrir et les gens qui y habitent. Cela, Canal Alpha loin de se contenter de le montrer l'a même transmis et fait école.

Je suis un fervent défenseur de la diversité, Canal Alpha est prête pour entrer dans son avenir et objectivement mérite largement la confiance des décideurs.

En vous remerciant de prendre bonne note de cette lettre, je vous adresse, Messieurs, mes salutations les plus respectueuses.

Michel Gentil



4.12 Secteur de la santé

le 30 janvier 2008

Canal Alpha

att de M. P-A Lécho

Directeur

Rochettes 3

2016 Cortailod

octroi nouvelle concession

Monsieur le Directeur,

Ce n'est pas sans une surprise certaine que nous avons appris par les médias la mise en concurrence de Canal Alpha avec un projet de télévision régionale lié à d'autres médias de la région. Nous tenons, par la présente à vous assurer de notre attachement à Canal Alpha et de notre soutien enthousiaste dans la présentation de votre candidature.

Ce soutien est tout d'abord le résultat des efforts consentis par votre télévision tout au long des vingt ans écoulés pour se faire l'écho des activités et de la vie du Littoral neuchâtelois tout d'abord, puis de tout le Canton jusqu'à déborder de ses frontières et couvrir l'Arc Jurassien. Par son investissement au niveau du tissu populaire, politique et économique local, **Canal Alpha a réussi la gageure de devenir le miroir de notre région : bravo !** Au titre d'observateur de la vie neuchâteloise, nous ne pouvons que saluer la place que Canal Alpha a su prendre dans le paysage médiatique régional et souhaiter que cet acquis précieux et la qualité professionnelle de ses prestations soient pris en compte à leur juste valeur dans l'attribution de la nouvelle concession.

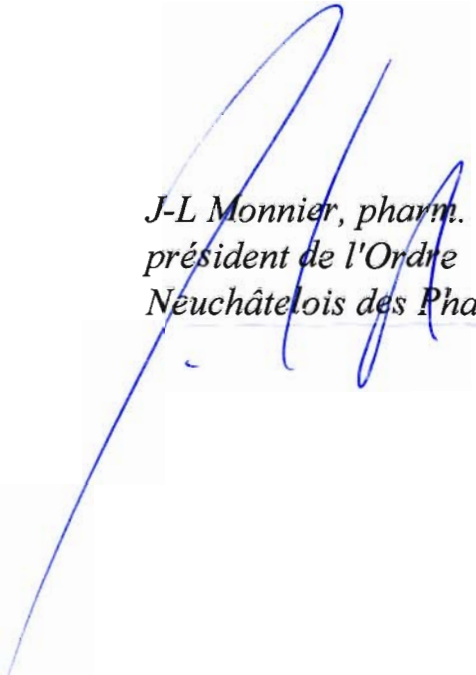
A titre professionnel, ensuite, nous souhaitons relever l'excellente collaboration qui a été la nôtre lorsque, à une occasion ou une autre, Canal Alpha a su se faire le relais des préoccupations de l'Ordre Neuchâtelois des

Pharmaciens auprès de la population neuchâteloise. Il est infiniment précieux de pouvoir compter sur des **médias conscients de leur mission qui est non seulement de plaire et divertir (variétés, sport, ...) mais aussi de traiter le plus objectivement possible des dossiers d'intérêt public** en relayant l'information auprès du public.

A titre de simple téléspectateur, enfin, nous apprécions vivement la forme sans cesse renouvelée sous laquelle les informations sont présentées ainsi que le **choix des sujets** qui alterne thèmes d'importance régionale avec une actualité plus légère, insolite et plaisante.

Au moment, enfin, où des regroupement toujours plus importants dans le domaine des médias ne se font pas sans susciter des questions quant au **maintien d'une diversité et d'une indépendance indispensables dans le paysage médiatique régional**, nous ne pouvons que souhaiter que cette préoccupation soit évaluée à sa juste mesure à Berne au moment de l'octroi de la future concession.

Dans le ferme espoir de pouvoir continuer de compter Canal Alpha au nombre des médias de notre bel Arc jurassien, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments distingués.



*J-L Monnier, pharm. FPH et
président de l'Ordre
Neuchâtelois des Pharmaciens*



Secteur des Ateliers

Jean-Luc Voumard
Directeur
Ch. Mon Loisir 23°
2208 Les Hauts-Geneveys

Tél. 032 854 22 60
Fax 032 854 24 24
Jean-Luc.Voumard@ne.ch

Monsieur
Pierre-André Léchet
Directeur de Canal Alpha TV
Ch. des Rochettes 3
2016 Cortaillod

N/Réf : JLV/YJ

Les Hauts-Geneveys, le 15 février 2008

Appui à votre candidature – concession arc jurassien

Monsieur,

Informés par voie de presse de la prochaine attribution d'une concession TV pour l'arc jurassien et sachant que plusieurs candidatures se présentent pour l'obtention de l'unique concession nous voulons, par la présente, apporter tout notre soutien à la candidature de votre – et notre - télévision régionale.

Votre télévision représente depuis son existence pour notre région un partenaire médiatique de choix. La réputation de son professionnalisme dans les sujets traités, sa volonté de les considérer dans une perspective positive, impartiale, sans sensationnalisme ni mercantilisme n'est plus à faire.

A plusieurs reprises, vous avez été pour nous un support médiatique efficace et apprécié; les personnes en situation de handicap mental travaillant dans nos ateliers ont ainsi pu être valorisées dans leurs activités.

A chaque fois, nous avons été très agréablement impressionné par la compétence des journalistes qui nous ont interviewés, ainsi que par leur esprit humain et tout en sensibilité dans les causes qui nous tiennent à cœur et que nous soutenons.

De manière plus générale, nous sommes certains que vos reportages de qualité répondent à un besoin réel de la population neuchâteloise. C'est pourquoi nous appuyons vivement votre candidature à l'obtention de la concession d'émission pour tout l'arc jurassien.

En souhaitant une longue et fructueuse poursuite des activités à notre TV régionale CANAL ALPHA, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

FONDATION LES PERCE-NEIGE
Secteur des Ateliers



J.-L. Voumard
Directeur

Dr. méd. Pierre-Alain Raeber
Rue de la Perrière 32
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 8 février 2008

Direction de Canal Alpha
Monsieur Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Monsieur le directeur,

Par ces quelques lignes, j'aimerais vous remercier de vous porter candidat à la concession de télévision pour l'Arc jurassien et vous apporter mon soutien.

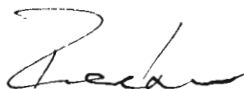
Votre expérience pionnière en matière de TV régionale a conduit Canal Alpha à connaître mieux que quiconque la sensibilité du terrain régional et à développer cette dimension nécessaire et complémentaire aux chaînes nationales. Vous êtes resté créatif dans cette tradition, en vous associant à des collaborateurs et collaboratrices expérimentés, issus d'une génération jeune et innovatrice.

Il me plaît de souligner aussi que Canal Alpha fait 'plus avec moins' en termes de financements. C'est, nous le savons, un stress permanent; mais vous payez ainsi le prix de votre indépendance face à des groupes d'intérêt plus argentés. Le citoyen que je suis est suffisamment critique à cet égard pour apprécier votre gestion rigoureuse en faveur du bien commun.

J'espère que l'autorité fédérale saura vous conserver sa confiance et préserver par là-même la diversité des médias régionaux dans notre pays.

En vous souhaitant plein succès, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes bien cordiaux messages.

Dr P.-A. Raeber



Docteur Philippe HAENY
Médecine Générale FMH
Ch. des Levraz 1
2016 Cortaillod
Tél. 032/ 841.43.44
E-mail : phdhaeny@net2000.ch

Cortaillod, le 23.01.2008

Canal ALPHA
Télévision Cantonale
Neuchâteloise
Monsieur P-A LECHOT
Directeur
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Monsieur le Directeur,

Nous avons appris par la presse qu'une seule concession TV sera attribuée d'ici quelques mois pour tout l'Arc jurassien.

Or, nous tenons, mon épouse et moi-même, à vous apporter notre vif soutien et vous signifier que nous souhaitons pleinement que la nouvelle concession TV de l'Arc jurassien vous soit accordée pour les raisons suivantes :

Vos émissions sont intéressantes, variées, touchant un large public, dans les domaines les plus variés, sportifs, politiques, financiers, artistiques, culturels et religieux.

Canal Alpha se veut un moyen de communication moderne, exigeant, professionnel, équipé des dernières sophistications techniques et proche de sa population à qui votre télévision sait donner la parole et informer dans un esprit impartial touchant ainsi toutes les couches de la société. Elle a pleinement mérité la confiance que lui porte actuellement toute une population depuis plus de vingt ans.

Canal Alpha saura le cas échéant se faire parfaitement l'écho de tout l'Arc jurassien en étant une télévision de proximité, répondant en cela aux désirs de la population, nous en sommes persuadés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.



D.Haeny



Ph.Haeny

Marianne Krebs-Chapuis
Infirmière en psychiatrie
Educatrice
Impasse des Pins 6
2016 Cortaillod

Canal Alpha
Télévision cantonale neuchâteloise
Monsieur Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Cortaillod, le 13 février 08

Concerne : obtention de la nouvelle concession TV pour l'Arc jurassien

Monsieur le Directeur,

Je suis triste et stupéfaite d'apprendre l'existence d'un projet concurrent de Canal Alpha pour l'obtention de la nouvelle concession TV pour l'Arc Jurassien.

En effet, je ne peux m'imaginer ne plus pouvoir recevoir le suivi quotidien de l'actualité neuchâteloise qui est diffusé en boucles et que l'on peut voir quand on a le temps. De même que toutes les émissions passionnantes telles que « Comme chez vous », « Anti Pasto », ou les diffusions telles que « Ma foi c'est comme ça » qui permettent une réflexion sur un sujet ou de bons moments à passer ou encore la découverte de ce qui se passe autour de nous.

Ce qui me touche particulièrement de Canal Alpha est qu'elle est une TV de proximité qui permet à une large gamme de la population de s'exprimer. Les jeunes comme les plus âgés en passant par les politiciens, autorités et même et surtout tous les niveaux sociaux de la population sont représentés ; ce fait, permet aux spectateurs de s'y retrouver, de se forger une opinion, voire de s'identifier.

Vingt années d'expérience ont permis une performance et une qualité toujours plus grandes dans vos émissions du petit écran. A quelques occasions et notamment pour le 20^e anniversaire lors de « Portes Ouvertes » nous avons pu visiter votre télévision, échanger avec vos collaborateurs et découvrir le sérieux du travail accompli par votre équipe.

Il serait vraiment décevant pour le canton de ne plus pouvoir profiter de tout l'enrichissement apporté par Canal Alpha. En rapport avec ces remarques, je vous prie, Monsieur le Directeur, de tout mettre en œuvre, afin que Canal Alpha puisse continuer de diffuser et apporter ce contenu riche et positif qui permet à ses habitants (tous âges confondus) de s'exprimer, de découvrir leur culture et de rencontrer les autres.

Avec beaucoup d'espoir de continuité de « notre » télévision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes remerciements pour l'entreprise que vous gérez avec efficacité, ainsi que mes respectueuses salutations.

Marianne Krebs



Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 24/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

Michel Jeanneret
Médecin chef
Département d'Imagerie Médicale
Hôpital Pourtalès
2002 - Neuchâtel

Dans le cadre de l'attribution prochaine d'une concession TV pour l'Arc jurassien Neuchâtel-Jura, en tant que citoyen du canton de Neuchâtel, je tiens à affirmer ma satisfaction de la chaîne CanalAlpha et à soutenir fermement la candidature de CanalAlpha pour l'obtention de cette concession. Cette chaîne répond bien aux besoins de la population en terme d'information générale et locale, de commentaires, de documentaires et de reflets de la vie de la région. Il serait à mon avis aberrant d'accorder l'unique concession de l'Arc jurassien à une chaîne qui occuperait un créneau trop étroit (religieux, sportif, divertissements, loisirs, etc..).

Avec mes salutations distinguées,

Michel.Jeanneret@ne.ch

Michel Jeanneret

4.13 Secteur du sport

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 20/02/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Madame, Monsieur

mao communication
Marc-André Oltramare
36, rue du Haut des Combes
2300 La Chaux-de-Fonds
032 914 54 36

Comment vous dire mon inquiétude, mon soucis dans le cadre de la nouvelle demande de concession pour l'antenne de Canal alpha et de votre décision.

En effet je fonctionne avec eux depuis de nombreuses années, en collaboration dans mes nombreux mandats de conseiller en communication pour des clients communs (Capacité 07 - Trois Rois - Eren - Modhac....) mais aussi surtout par ma fonction de Vice-Président du HCC à La Chaux-de-Fonds.

Je tien d'abord à signalé que la couverture sportive des clubs de notre région est excellente, variée et régulière.

Leur travail, dynamise, disponibilité et professionnalisme sont des atouts de qualités pour une région comme la notre.

A mes yeux ils sont en permanente recherche du "toujours mieux" et "toujours plus proche" et je ne peux comprendre une décision négative de votre part.

Mon soutien va à toutes les personnes liées à la chaîne, mais surtout aux téléspectateurs pour qui ils apportent un plus au quotidien!!!

Ils sont le lien d'information indispensable pour une bonne unité dans notre canton... et font surtout leur métier d'information.

Je les encourage vivement à continuer d'être aussi bon que maintenant....

Merci de prendre note de ces remarques dans votre prise de décision.
bien à vous

mao@mao-communication.ch

Marc-André Oltramare
conseil en communication
et Vice-Président du HCC SA à La Chaux-de-Fonds



**Affaires culturelles, santé,
sports et jeunesse**

Office des sports

Tour Espacité
Case postale
2301 La Chaux-de-Fonds

Canal Alpha
Par M. Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Le 28 janvier 2008

Soutien pour la concession de l'arc jurassien

Monsieur,

Par la présente, je tiens à manifester mon soutien à la demande de renouvellement de la concession formulée par Canal Alpha.

En effet, cette dernière qui progresse continuellement depuis 20 ans tant en qualité qu'en termes d'audience, remplit parfaitement son rôle de proximité et mérite notre soutien. Elle est d'ailleurs la seule à le faire puisque la TSR, de son côté, ignore superbement et ne couvre que très imparfaitement les nombreuses activités déployées dans l'arc jurassien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le chef de service adjoint

Alexandre Houlmann

SKATER-HOCKEY CLUB

LA NEUVEVILLE



Canal Alpha
Chemin de rochettes 3
2016 Cortailod

La Neuveville, le 14 février 2008

A qui de droit, auprès de l'OFCOM

Madame, Monsieur,

Dernièrement, les membres du SHC La Neuveville ont appris que suite à un remodelage des zones de désertes TV, la télévision Canal Alpha pourrait disparaître de nos écrans. Par cette lettre, nous aimerions souligner la qualité du travail effectuée par cette télévision et par leur soutien envers les sociétés régionales.

Cette télévision est très importante pour notre sport, le skater hockey, qui pour l'instant n'intéresse pas les grandes télévisions tel que la TSR.

En effet, Canal Alpha nous offre de temps en temps un petit bout de leur programme en proposant quelques interviews lors de nos manifestations ainsi que quelques résumés de matchs importants. Cet aide fait connaître notre jeune sport dans la région, nous apporte de nouveaux joueurs et nous aide notamment dans la recherche de sponsors (Pour anecdote, il y a encore 10 ans, lorsqu'on recherchait un sponsor, il fallait en premier expliquer notre sport méconnu du grand public)

En découpant des zones de désertes TV en de trop grandes zones, nous craignons que notre télévision régional devienne une télévision pour 3 régions ce qui forcément nous priverais d'informations de proximités complètes tel qu'actuellement.

Le SHC La Neuveville appartient au canton de Berne et se trouve à égal distance entre Bienne (TV Bielingue) et Neuchâtel (Canal Alpha). Cependant, la grande majorité des 300 membres du SHC La Neuveville, notamment de part leur langue française et de part la couverture moyenne de TV Bielingue envers notre coin de pays, se sent plus proche de la région de Neuchâtel que de la région biennoise.

Les télévisions régionales sont là pour couvrir et faire découvrir les régions délaissées par les grands médias et dans ce rôle là, Canal Alpha a toujours travaillé dans ce sens.

Dans l'espoir que vous tiendrez compte de cette lettre avec le même respect que nous porte Canal Alpha et ce malgré nos 300 membres et notre sport méconnu, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Au nom du comité du
SHC La Neuveville

Thierry Stékoffer
Président

Tennis de Table La Chaux-de-Fonds

CP 359
2301 La Chaux-de-Fonds



La Chaux-de-Fonds, le 6 février 2008

Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Concerne : Soutient à notre télévision cantonale

Madame, Monsieur,

Au nom du club de Tennis de Table de La Chaux-de-Fonds, je me permets de vous écrire ce mot pour vous remercier de l'attention que vous portez aux activités que nous avons dans le petit monde du Tennis de Table régional et particulièrement à notre club.

Nous ne sommes pas les plus grands, et de loin pas les plus forts, mais chaque fois que nous vous proposons une activité, vous répondez en envoyant une équipe et en tournant de très bons reportages qui valorisent notre sport et notre club et nous donnent notre petit moment de 'gloire' lorsque nos amis nous croisent dans les rues du canton pour nous féliciter d'être passé à la TV.

Et oui, ni la presse écrite, audio ou vidéo, nationale, international ou régionale ne nous prête la moindre attention à part vous et nous tenons à vous en remercier en vous apportant notre soutien.

Et ce n'est pas une TV avec un président de foot plein aux as qui va montrer de l'intérêt pour le Tennis de Table. En lisant cette info il y a quelques semaines, je m'étais déjà fait la remarque. Je suis bien content de passer maintenant à l'acte en vous apportant notre soutien.

Dans l'espoir que les semaines et les mois qui viennent vous apportent toute la réussite que la qualité de vos prestations mérite, nous vous apportons tout notre soutien.

Gérard Crameri, Président



Téléphone 032 914 13 12

E-mail chaux-de-fonds@anjtt.ch - Web www.anjtt.ch/chaux-de-fonds

Rock'n'Roll
acrobatique

FREQUENCE
R O C K



Case postale 426
2002 Neuchâtel

www.frequencerock.ch

Canal Alpha,
Pierre-André Léchet
Rochettes 3

2016 Cortailod

Le Landeron, le 19. février 2008

Concerne : Soutien pour Canal Alpha.

Monsieur,

Je tiens à vous informer de notre grande satisfaction d'avoir retenu votre attention et par la même celle de vos nombreux téléspectateurs. En effet, les amateurs de Rock'n'Roll acrobatique ne voient que trop rarement des reflets de ce sport-spectacle sur leur petit écran, et pourtant c'est une discipline très présente dans notre région (il y a 3 clubs toujours bien placés au niveau Suisse et même international avec le Champion du monde en titre).

Le 9 juin 2007, nous avons organisé le SWISS TROPHY 07 au Landeron, Canal Alpha est venu faire un reportage sur cette manifestation. Nous avons un danseur qui a été N°2 mondial et qui prépare son retour à la compétition, Canal Alpha est venu faire un reportage sur cette personne. Maurizio et Jade Mandorino sont devenu Champions du Monde, Canal Alpha a annoncé l'événement.

Je trouve que la vision de la chaîne est représentative de ce qui se passe dans la région, c'est pourquoi le Fréquence Rock de Neuchâtel soutient la candidature de Canal Alpha pour l'obtention de la nouvelle concession TV de l'arc jurassien. Il n'y a pas que le football, le hockey, le basket, le tennis, la formule 1 comme sport, il y a également des « petits » qui existent !

En tant que téléspectateur je dois vous dire que j'ai toujours beaucoup de plaisir à regarder Canal Alpha car il y a de nombreux reportages sur tous les domaines de l'actualité ainsi que sur pleins de facettes de la région et de ses habitants.

Avec l'espoir que Canal Alpha puisse continuer à faire sa bonne couverture médiatique de la région, je vous prie de recevoir, Monsieur, ma reconnaissance et mes enthousiastes salutations.

Au nom du FREQUENCE ROCK Neuchâtel
Son président, Patrick Niederhauser

Unihockey club la Chaux-de-Fonds
Sandrine Stauffer
La Biche 88
2610 Mont-Soleil

Canal Alpha
Pierre-André Léchet
Chemin des Rochettes 3
2016 Cortaillod

Mont-Soleil, le 18 février 2008

Monsieur Léchet,

Notre club a plusieurs fois contacté Canal Alpha afin que vous veniez tourner des reportages sur le Unihockey, un sport en pleine émergence. Votre rédaction a répondu favorablement à nos demandes et nous a fait l'honneur de nous donner une place de choix sur votre chaîne. Ceci nous a permis de faire connaître notre sport au large public qui suit Canal Alpha.

C'est pour cette raison, mais surtout pour la qualité du travail que vous effectuez au quotidien, que vous devez obtenir la concession TV de l'arc jurassien. Depuis plusieurs années, vous suivez les événements politiques, sportifs, culturels et sociaux importants de notre région, tout en laissant une place à des domaines d'activités moins connus. Un savant mélange qu'il faut absolument soutenir et élargir au Jura et au Jura bernois.

J'espère sincèrement que vous pourrez, grâce à la concession, continuer à produire et encore améliorer vos programmes, dont la qualité est déjà reconnue bien au-delà du canton de Neuchâtel...

Au nom du Unihockey Club de la Chaux-de-Fonds, je vous adresse, Monsieur Léchet, mes meilleures salutations.

Sandrine Stauffer
Présidente du UHCC



4.14 Milieux associatifs et divers

Direction
Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortailod

Neuchâtel, le 14 février 2008

Concession TV pour l'Arc Jurassien

Messieurs les directeurs,

Notre association a bénéficié à de nombreuses reprises des compétences de votre télévision. Nous pensons notamment à la couverture de nos diverses manifestations, notamment notre dernière conférence de presse, mais aussi les manifestations organisées dans nos diverses institutions. Nous en avons été toujours satisfaits.

Par ailleurs, 14 directeurs ont pu bénéficier dernièrement d'une précieuse formation sur la manière de communiquer avec les médias. Nous avons été enchantés de ce cours et nous tenons encore à vous en remercier.

De ce fait, nous pouvons nous assurer de notre soutien à la demande que vous avez élaborée pour obtenir la concession TV pour l'Arc Jurassien.

En réitérant mes espoirs et mon soutien, je vous prie d'agréer, Messieurs les directeurs, mes salutations distinguées.

Au nom du Comité de l'ANDIE



Pierre Seiler
président

Canal Alpha
Télévision cantonale neuchâteloise
Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 CORTAILLOD

La Chaux-de-Fonds, le 4 février 2008

Concession TV de l'Arc Jurassien

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la procédure de consultation mise en place par l'Office Fédéral de la Communication et que Canal Alpha, « *notre* » télévision de proximité, se met légitimement sur les rangs pour obtenir cette concession pour l'Arc Jurassien, nous tenons à vous apporter notre soutien.

Parler de Canal Alpha en disant « *notre* » télévision ne procède ni de la familiarité ou de l'appropriation, mais est bien l'expression que ce média a su développer et sans cesse améliorer sa relation de la vie quotidienne de notre canton ; le journal quotidien, entre autre, rendez-vous incontournable du début de soirée, est le reflet fidèle et précis de la vie de notre région.

Parler de légitimité à briguer l'obtention de la concession pour l'Arc Jurassien fait référence à la qualité technique, journalistique et éthique de Canal Alpha, ceci avec rigueur et pugnacité depuis plus de 20 ans.

Certains ont besoin de se faire connaître, **Canal Alpha est reconnu** pour la qualité de ses émissions, son engagement citoyen et ses prestations de formation tant au niveau des écoles que des politiques ou des étudiants.

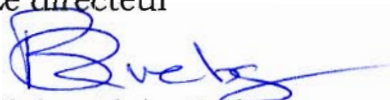
En tant que directeur d'une institution d'éducation spécialisée, nous avons apprécié à leur juste valeur, les informations qui ont été relatées par Canal Alpha, à l'occasion des conférences de presse ou colloques de formation que nous avons mis sur pied dans le cadre du Club 44 à La Chaux-de-Fonds ; ces sujets ont été traités avec rigueur et un juste esprit critique.

Canal Alpha a développé son activité dans une totale indépendance des groupes économiques ou de presse, ce qui garantit sa liberté rédactionnelle et un rôle spécifique pour enrichir la diversité des médias en Suisse romande.

Nous souhaitons que Canal Alpha obtienne la concession TV pour l'Arc jurassien afin que soit préservée cette diversité et que l'expérience acquise soit mise au service d'une diffusion TV allant d'Yverdon à Porrentruy.

Dans ces dispositions, nous vous remercions encore pour votre démarche entrepreneuriale et citoyenne dans le cadre de Canal Alpha et vous adressons nos salutations les meilleures.

Foyer Jeanne-Antide
Le directeur



Blaise-Alain Krebs



REÇU LE 13 FEV. 2008

OFCOM
Office Fédéral de la Communication
Rue de l'Avenir 44
2503 Bienne

Noiraigue, le 7 février 2008

Concession TV de l'Arc Jurassien

Messieurs,

Nous soutenons la candidature de Canal Alpha à obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

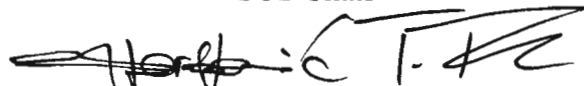
En effet, la diversité des médias est indispensable à la diffusion des informations, et il ne serait pas démocratique que M. Pierre Steulet obtienne à la fois la concession radio et la concession TV, d'autant plus que, depuis 2001, Canal Alpha est indépendante et s'engage résolument pour le bien commun. Son chiffre d'affaires a été quadruplé en 6 ans, preuve que cette TV de proximité de qualité a su développer les partenariats et interactions avec son public.

D'un point de vue plus personnel, notre collaboration avec Canal Alpha est très professionnelle et sympathique. Canal Alpha fait des reportages de qualité, image et interview. De plus, Canal Alpha est visible à l'étranger et en Suisse par Internet. L'écho après leurs émissions est énorme.

Nous souhaitons donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

SOS Chats


Elisabeth Djordjevic Tomi Tomek

www.soschats.org
soschats@soschats.org

S.O.S. CHATS
2103 Noiraigue
Tél. 032/863 22 05
Fax 032/863 26 92
CCP 20-9634-1



Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 22/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Bonjour à tous,

NLB SA
J.-Cl. Durig
2416 Les Brenets

Par ces quelques lignes, nous souhaitons que Canalalpha obtienne la concession de l'Arc jurassien, en effet nous avons toujours été satisfaits de vos prestations.

Avec nos salutations distinguées.

Tél. 0041 32/932.14.14
Fax.0041 32/932.17.17

info@nlb.ch

J.-Cl. Durig

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 21/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Cher Monsieur,

François Turrian
Directeur
Centre-nature ASPO de La Sauge

1588 Cudrefin
Tel 026 677 03 77
Tel 079 318 77 75

Dans la nouvelle concession qui sera attribuée prochainement pour l'Arc jurassien, le centre-nature ASPO de La Sauge soutient la candidature de Canal alpha.

Canal alpha réalise en effet, avec des moyens assez modestes, souvent des miracles. L'ASPO a apprécié cette collaboration au fil des années. Les reportages réalisés pour relayer les événements que nous avons organisés ont largement correspondu à nos attentes, tant du point de vue journalistique que celui de la réalisation ou de la promotion.

Nous ne pouvons que recommander à l'autorité compétente de délivrer à Canal alpha la nouvelle concession.

Je vous prie d'accepter, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.

francois.turrian@birdlife.ch

François Turrian
Directeur

4.15 Citoyennes et citoyens

Monika Dusong
Chemin de la Boine 37
2000 Neuchâtel

Canal Alpha
Ch. des Rochettes 3
2016 Cortaillod

13 février 2007

A qui de droits auprès de l'OFCOM

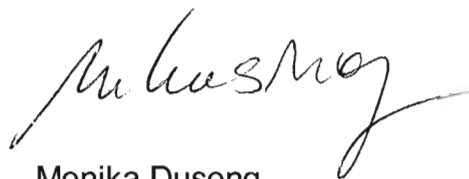
Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à faire part de mon soutien à la chaîne Canal Alpha qui se développe depuis 20 ans en terres neuchâteloises. En effet, en tant que Conseillère d'état j'ai pu expérimenter le rôle important que cette chaîne a su jouer dans des conditions souvent difficiles dans le paysage médiatique neuchâtelois, puis de l'Arc jurassien.

J'ai toujours apprécié l'approche ouverte et équitable de la rédaction de Canal Alpha, qui accorde le même intérêt et le même respect aux interlocuteurs, quelle que soit leur origine politique ou sociale. Par ses débats et émissions, cette chaîne a permis de rapprocher les citoyens de Neuchâtel entre eux ; elle a aussi contribué à rapprocher le monde politique de la population.

Alors que Canal Alpha a déposé sa candidature pour l'obtention de la nouvelle concession de TV régionale couvrant tout l'Arc jurassien, et qu'un adversaire qui a déjà en main les radios de la région s'est présenté, j'espère que les efforts consentis ces dernières années par Canal Alpha, obtiendront une récompense légitime par l'obtention de la concession.

C'est dans cette attente que je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Monika Dusong
ancienne Conseillère d'Etat

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 07/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Mesdames, Messieurs,

Francis Matthey
ancien Conseiller national
ancien Conseiller d'Etat

En vue de l'attribution des nouvelles concessions pour les télévisions régionales, on ne peut que souhaiter que le travail positif et reconnu de Canal Alpha au service de notre canton et de sa population puisse s'étendre sur l'espace jurassien.

En espérant que vous pourrez tenir compte de ce message de soutien, je vous présente, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.

mattheyf@bluewin.ch

Francis Matthey

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 16/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Cher Monsieur,

Jean Guinand
ancien Conseil d'État et ancien
Conseiller national

Au moment où s'achève la procédure d'octroi d'une concession pour Canal Alpha, je voudrais vous apporter mon soutien dans votre démarche.
J'ai depuis le début de Canal Alpha pu apprécier les efforts déployés pour la création d'une télévision de proximité. Je suis certain que la population neuchâteloise apprécie la qualité des reportages de Canal Alpha et qu'elle ne comprendrait pas qu'une décision fédérale négative vous empêche de poursuivre votre activité.
J'espère que les instances chargées de prendre la décision sauront en tenir compte. En espérant qu'une réponse positive assurera l'avenir de Canal Alpha, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

jean.guinand@net2000.ch

Jean Guinand
ancien Conseil d'État et ancien Conseiller national

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 16/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Bien le bonjour,

Patrick ERARD
Président du Grand Conseil NE+

74, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds

A titre personnel, j'appuie avec enthousiasme la démarche de Canal Alpha dans sa demande d'obtention de la nouvelle concession TV de l'arc jurassien. Que ce soit dans ses émissions thématiques ou ses journaux d'informations, notre télévision a su adopté un ton de proximité et une ligne rédactionnelle variée ainsi que de qualité. J'apprécie en particulier sa couverture non partisane de la vie politique régionale. Vous pouvez donc compter sur mon soutien.

Cordiales salutations.

p.erard@hispeed.ch

Patrick ERARD
Président du Grand Conseil NE+

Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortailod

Delémont, le 20 février 2008

A qui de droit, auprès de l'OFCOM
CONCESSION TV DE L'ARC JURASSIEN

Mesdames et Messieurs,

Canal Alpha, télévision locale active depuis plus de 20 ans, souhaite obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

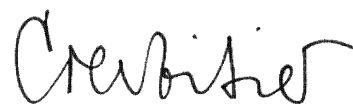
Je soutiens cette candidature juste et je demande que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession TV pour l'Arc Jurassien à cette dernière, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

J'estime que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de la région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Je ne peux imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans la région.

Pour votre information, aucun groupe de presse, société sportive ou autres ne contrôlent Canal Alpha, société qui s'engage résolument pour le bien commun depuis sa reprise par une nouvelle direction en 2001. Canal Alpha a adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un expert mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Ainsi, elle met en place des actions citoyennes au profit de tous. Le chiffre d'affaires commercial de Canal Alpha a été quadruplé en 6 ans, de même que le nombre de ses collaborateurs qui avoisinent les 25, fin 2007. Qu'advierait-il de ces derniers en cas d'octroi de la concession TV à un autre opérateur ?...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et cette télévision de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de Canal Alpha pour l'Arc Jurassien est celui d'une télévision qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Je souhaite donc que la concession TV de l'Arc Jurassien soit octroyée à Canal Alpha.



Jean-Claude Crevoisier

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 16/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Bonjour,

Diane Reinhard

Cheffe d'entreprise
députée au Grand conseil
neuchâtelois
Experts en Stratégie ProspEctive
en Réseau
Louis favre 27
2001 neuchâtel
grand'rue 29, 2108 couvet

Voici mon petit mot de soutien :

Je souhaite vivement que Canal Alpha, notre télévision régionale qui vient de fêter ses 20 ans d'existence, obtienne la nouvelle concession de l'Arc Jurassien. Une longévité due à son professionnalisme, une garantie d'information de proximité de qualité pour une population férue de ses émissions !

diane.reinhard@potentialyse.ch

Diane Reinhard

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 16/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur le Directeur,

Dr. François Felber

Directeur
Jardin botanique de l'Université et
de la Ville de Neuchâtel
Pertuis-du-Sault 58
CH-2000 Neuchâtel

Un mot pour vous dire que je soutiens pleinement la demande de Canal Alpha pour obtenir la concession TV de l'Arc jurassien. Notre chaîne de TV locale s'investit depuis plus de 20 ans pour informer la population neuchâteloise des événements de notre région. En particulier, elle joue un rôle indispensable pour la promotion culturelle du Canton.

En vous souhaitant plein succès dans votre démarche, je vous adresse, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Francois.Felber@unine.ch

François Felber

Bertrand Nussbaumer
Fornachon 29
2034 Peseux
Tél. 032 7313482

Peseux, le 17 février 2008

Direction
Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Demande de concession

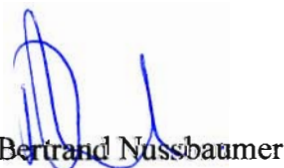
Messieurs les directeurs,

En tant que député, je tiens à vous exprimer mon soutien le plus total à la demande que vous avez élaborée pour obtenir la concession TV pour l'Arc Jurassien.

Par la diversité de vos programmes, par la couverture très générale de l'actualité, notamment dans les domaines politique, sociale, culturelle et sportive, vous avez su développer Canal Alpha en réelle TV de proximité pour tous les neuchâtelois, du bas comme du haut. Je suis convaincu que vous saurez également l'être pour tout l'arc jurassien.

Par ailleurs, je suis convaincu de la nécessité d'avoir une diversité importante dans les médias. L'octroi de toutes les concessions radio et TV aux partenaires regroupés autour de M. Steullet serait un réel appauvrissement de cette diversité de l'information.

En réitérant mes espoirs et mon soutien, je vous prie d'agréer, Messieurs les directeurs, mes salutations distinguées.



Bertrand Nussbaumer

Olivier Piaget
Rue des Courtils 26
2016 Cortaillod

Canal Alpha Plus S.A.
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Cortaillod, le 6 février 2008

Télévision de l'Arc Jurassien

C'est avec étonnement et inquiétude que j'ai appris le dépôt d'un projet concurrent pour l'obtention de la concession TV Arc Jurassien par Messieurs Pierre Steulet, Silvio Bernasconi et Claude-Alain Stettler.

D'une part il n'est pas souhaitable à tout point de vue, pour la diversité des opinions et des expressions, qu'une même personne (ou groupe par ses diverses sociétés) contrôle la radio et télévision de l'Arc Jurassien !

D'autre part, preuve n'est plus à faire de la qualité du service public de Canal Alpha Plus S.A. et du sérieux de l'entreprise dirigée par Messieurs Léchet, Pellet et del Zio.

C'est pourquoi je demande expressément que la concession TV Arc Jurassien revienne à Canal Alpha Plus S.A.

Avec l'expression de mes meilleures salutations.

Olivier Piaget


Ambroise Krebs
Binzmühlestrasse 45
8050 Zürich

Zürich, le 05 février 2008

Canal Alpha
Télévision cantonale neuchâteloise
Pierre-André Léchet
Rochettes 3
CH 2016 Cortaillod

Cher Mr. Le directeur,

Je vous écris pour manifester mon soutien dans cette période d'incertitudes quant à l'avenir de Canal Alpha.

Etant donné que je vis actuellement à Zürich, c'est comme expatrié Neuchâtelois en terre Suisse allemande que je me positionne. Je peux toutefois affirmer que l'éloignement physique me permet d'apprécier avec plus de recul les qualités de Canal alpha.

Ainsi les émissions proposées en podcasts sur Internet se caractérisent toujours par un très grand savoir faire, autant sur le fond que sur la forme et me permettent de rester au contact avec les sujets qui concernent les Neuchâtelois. Par exemple, l'émission *AntiPasto* a ainsi accueilli des invités comme Pascal Couchepin, notre président de la Confédération ou Pascal Zuberbühler, dont les seuls noms illustrent la qualité du service fourni. En résumé, Canal Alpha est au contact de la population et cela je l'apprécie.

Alors en tout cas, merci beaucoup votre professionnalisme et votre travail. Je souhaite sincèrement que vous obteniez la concession pour assurer la pérennité de votre travail.

Meilleures salutations,

Ambroise Krebs

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 10/02/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

Landry Pierre
Allée des Erables 3
2053 Cernier
032 853 58 87

Quelques lignes pour dire notre soutien et nos encouragements pour le futur de Canal Alpha, cette TV proche, familière, qui présente aussi d'autres choses que le grand marchandage du temple si habituel ailleurs !

pierre.landry@bluewin.ch

Famille P. Landry (Pierre, Kathryn, Noémie, Paul et Abigail)

ROCHAT Didier
Ste Hélène 26

Neuchâtel, le 30 janvier 2008

2000 NEUCHÂTEL
032/ 721 29 10

CANAL ALPHA
Monsieur P-A. LECHOT, directeur
Rochettes 3

2016 CORTAILLOD

Concession TV de l'Arc jurassien

Monsieur le Directeur,

C'est de tout cœur que je soutiens Canal Alpha dans sa demande d'obtention de la concession TV de l'Arc jurassien.

L'expérience de Canal Alpha et son évolution constante en relation avec les besoins de la région sont à saluer. Sa créativité, son dynamisme malgré des moyens limités, son évolution technologique à la pointe des possibilités, sont des atouts que peu de chaînes peuvent faire valoir avec tant de pertinence. Je suis certain que cet esprit d'entreprise, hors des grands groupes de presse, est le meilleur gage de sérieux pour une qualité durable et pour le bien de la population de la région de l'arc jurassien.

Canal Alpha collabore avec de nombreuses organisations régionales et en faveur de la diversité des sensibilités et des attentes. La chaîne offre de nombreuses prestations en faveur de la formation des opinions, de la sensibilisation des jeunes au fonctionnement des médias et de la vulgarisation sur le fonctionnement des administrations publiques. Il est important que cela puisse continuer.

C'est dans ce sens qu'en tant que chef d'office de l'administration cantonale et en tant que personnalité de la politique régionale je tiens à soutenir l'action de Canal Alpha et désire que son rayonnement puisse encore s'étendre à tout l'Arc jurassien.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Didier Rochat



Sylvain Piaget
Clos-du-Terreau 9
2112 Môtiers

Môtiers, le 2 février 2008

Tél. priv.: 032.861.14.39
Tél. prof.: 032.889.77.31

CANAL ALPHA
Monsieur Pierre-André Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Concession TV de l'Arc jurassien

Monsieur,

Suite à l'annonce d'une 2^{ème} candidature pour la concession TV de l'Arc jurassien, je tiens, par la présente, à vous manifester mon attachement et mon soutien.

Canal Alpha est une télévision qui a fait ses preuves et qui mérite toute notre confiance. La qualité et l'objectivité des émissions qu'elle produit sont reconnues et appréciées, de même que l'esprit constructif dans lequel elle travaille.

Je n'ai personnellement rien contre le principe de la liberté du commerce, ni contre Messieurs Bernasconi et Steulet, mais je pense qu'il aurait été préférable de choisir la voie de la collaboration, plutôt que celle de la concurrence. A mon avis, il serait en effet incompréhensible et totalement illogique que l'on accorde une concession à une télévision qui n'a pas encore vu le jour et qu'on la refuse à une autre ayant 20 ans d'existence, donc d'expérience.

Canal Alpha est une entreprise en pleine croissance, animée par du personnel qualifié, qui dispose d'une infrastructure et d'un équipement performants. Je suis absolument convaincu que notre télévision a tout pour devenir celle de l'Arc jurassien. Je crois sincèrement que Canal Alpha a les ressources, les compétences et l'ouverture d'esprit nécessaires pour s'adapter à des besoins nouveaux, y compris en matière de football.

En vous souhaitant plein succès dans votre démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.



Sylvain Piaget

Ancien député au Grand Conseil neuchâtelois
Membre fondateur de l'Association des amis de Canal Alpha

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 24/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Concerne : concession de TV au niveau supra-régional

Monsieur le Directeur,

Marcel Garin
av. Belvédère 36 a
2025 Chez-le-Bart
Tél: +41 32 835 31 65

Suivant relativement régulièrement vos émissions consacrées à nos sociétés sportives, vos interviews politiques et, grâce au passage en boucle, votre journal régional de l'actualité neuchâteloise qui nous informe spécifiquement sur l'ensemble de notre région, je viens par la présente vous apporter mon appui d'enseignant retraité mais toujours très actif.

Les divers journalistes-reporters que j'ai eu l'opportunité de côtoyer en tant qu'ancien député, ancien professeur de géographie à l'E.N. cantonale et actuellement encore en activité en tant que membre du Conseil de fondation des Moulins du Gor du Vauseyon (projet dont je suis le concepteur), j'estime que Canal Alpha est à même de remplir cette importante mission supra-régionale d'information de l'Arc jurassien. J'ose espérer que votre équipe obtiendra la concession fédérale requise couvrant l'ensemble de cette région.

J'ai écouté attentivement la semaine passée votre émission consacrée à cet enjeu primordial pour nous et j'ai estimé que nous devons vous soutenir. Votre expérience durant très exactement vingt ans, couvrant progressivement l'ensemble du canton dans le domaine de l'information audio-visuelle se doit d'être soutenue.

Vous pouvez utiliser tout ou partie de mes propos selon vos besoins. En vous souhaitant plein succès dans votre démarche, je vous présente, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations,

marcel.garin@gor.ch

M. Garin
Professeur retraité
Chez-le-Bart

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 22/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Cher Monsieur,

Raphaël Comte
député, président du Parti radical
neuchâtelois

Canal Alpha est le reflet de la vie de notre canton. Sans cette chaîne de proximité, les Neuchâteloises et les Neuchâtelois perdraient une partie de leur identité. Alors longue vie à Canal Alpha, et puisse notre télévision neuchâteloise obtenir la concession tant attendue !

Avec mes cordiales salutations et mes meilleurs vœux de succès.

raphael.comte@net2000.ch

Raphaël Comte

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 17/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Madame, Monsieur,

Voici plusieurs années que Canal Alpha soutient nos projets, en particulier par des reportages lors de nos animations publiques, portes ouvertes sur des chantiers, Journées européennes du patrimoine ou inaugurations de bâtiments restaurés par des communes ou des associations. Les échos qui nous parviennent de ces émissions de Canal Alpha indiquent qu'elles sont particulièrement appréciées. Nous espérons pouvoir continuer à l'avenir à bénéficier des possibilités offertes par ce très important vecteur de communication culturelle dans la région et que Canal Alpha recevra une concession pour l'Arc jurassien.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Jacques.Bujard@ne.ch

Jacques Bujard

Jacques Bujard

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 17/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

François Pahud,
Président du PDC cantonal
neuchâtelois

Je souhaite vivement que Canal Alpha obtienne la nouvelle concession de télévision régionale pour l'Arc jurassien.
J'espère que votre expérience et votre dynamisme seront pris justement en compte face à la concurrence qui se dessine.

Avec mes cordiales salutations.

f.pahud@bluewin.ch

François Pahud,
Président du PDC cantonal neuchâtelois

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 17/01/08

Salut mon cher,

Rémy Gogniat
Chargé de communication
de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Suite à la demande de Roland, c'est bien volontiers que je t'envoie ces quelques lignes, mais à titre privé et non en tant que chargé de communication de la Ville. Dans ce domaine, c'est aux conseillers communaux de s'exprimer pour le point de vue de la Ville.

Tour Espacité
2301 La Chaux-de-Fonds

Bonne marche!
Dans la brousse touffue et coûteuse des moyens de communication modernes, la télévision régionale Canal alpha s'est progressivement frayé une piste, puis un véritable sentier et maintenant un chemin reconnu vers les téléspectateurs neuchâtelois. Avec elle, on sait où on va. Je ne vois donc aucun inconvénient à ce qu'on répertorie son réseau d'itinéraires sur la carte des concessions fédérales.

Meilleures salutations.

Remy.Gogniat@ne.ch

Rémy

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 16/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

Je me permets de vous adresser le présent mail pour soutenir la candidature de Canal Alpha dans l'obtention de la nouvelle concession pour l'arc jurassien.

Valérie Schweingruber Dupraz
Avocate et députée du parti
libéral-PPN, section de La Chaux-
de-Fonds

Je considère en effet que votre télévision fait un excellent travail de terrain et de proximité. Vos programmes sont variés et riches, allant de l'information régionale à des sujets politiques ou plus personnels. Ce type d'émission, réalisé avec une grande sensibilité, permet de découvrir des personnalités riches de notre canton, que nous ne pourrions connaître que très difficilement sans vous. Canal Alpha fait partie intégrante du patrimoine culturel et médiatique du canton de Neuchâtel depuis de longues années.

Je serais très attristée que notre canton perde une aussi belle carte de visite que Canal Alpha.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

vs@globalconseil.ch

Valérie Schweingruber Dupraz
Avocate et députée du parti libéral-PPN, section de La Chaux-de-Fonds

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 16/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Cher Monsieur,

Baptiste Hurni

A la lecture des informations que vous m'avez transmises et d'autres que j'ai pu collecter, je vous confirme mon soutien dans votre quête pour l'obtention d'une concession TV pour l'arc jurassien. Ci-dessous, quelques lignes comme vous le demandiez, qui, je l'espère, vous aideront.

"Parce que Canal alpha est la seule chaîne indépendante de l'arc jurassien diffusant une information variée, régionale et populaire, nous devons absolument la soutenir dans son combat pour l'obtention d'une nouvelle concession TV". Baptiste Hurni, député suppléant et conseiller communal à Noiraigue.

En restant à votre entière disposition pour d'éventuels compléments, je vous adresse, cher Monsieur, mes meilleures salutations,

baptiste.hurni@unine.ch

Baptiste Hurni

JACQUES BEAUVERD

Canal Alpha
TV Cantonale Neuchâteloise
Monsieur P.-A. Léchet
Rochettes 3
2016 Cortaillod

Prêles, le 12 janvier 2008 -

Monsieur le Directeur,

Nous avons appris par la presse qu'une seule concession TV sera attribuée d'ici quelques mois pour tout l'Arc jurassien.

Mon épouse et moi-même, ainsi que plusieurs personnes qui nous en ont parlé, tenons à ce que vous obteniez cette concession.


En effet, depuis plus de vingt ans, vous avez fait vos preuves et fournissez un travail totalement professionnel, pour le plus grand bien de toute notre région.

Vos émissions sont très intéressantes et variées. De plus, vous n'êtes pas l'expression d'un quelconque lobby, qu'il soit sportif, financier ou autre, mais réellement un excellent moyen de communication et d'information donnant vraiment la parole à tous, dans un très bon esprit.

Un proverbe anglais dit : "Never change a winning team !", soit : "Ne changez jamais un team qui gagne !". Vous êtes un team qui a gagné en plus de vingt ans la confiance de toute une population, nous tenons donc à ce que la nouvelle concession TV de l'Arc jurassien vous soit accordée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Jacques et Béatrice Beauverd



Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 08/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

J'apprécie Canal Alpha pour sa diversité dans les émissions qu'elle propose (notamment: sports variés, journal, magazines chrétiens), sa professionnalité, son expérience, sa proximité.

Je souhaite que Canal Alpha obtienne la nouvelle concession TV de l'Arc jurassien afin que davantage de personnes puissent bénéficier de la qualité et de l'expérience de cette unique et splendide chaîne régionale.

Kevin Strubi
Impasse des Pins 6
2016 Cortaillod

kevin.strubi@unine.ch

Kevin Strubi

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 19/02/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

Comme le Conseil d'Etat neuchâtelois, je soutiens - à titre personnel - l'octroi de la concession de télévision régionale zone 4 à Canal Alpha.

Cette télévision fait partie de notre paysage médiatique depuis longtemps. En particulier ces dernières années, elle a démontré qu'elle savait couvrir l'essentiel de l'actualité de notre région, ceci avec toute l'objectivité nécessaire et un regard intéressant.

Comme RTN pour la radio, Canal Alpha, pour la télévision, mérite de continuer son travail !

pierre.cornu@ne.ch

Pierre Cornu
Procureur général
Neuchâtel

Cornu Pierre
Procureur général
Neuchâtel

Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 20/02/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Monsieur,

Delémont Jean-Jacques
22-Cantons 15
2300 La Chaux-de-Fonds
032/968'65'27
delemont.j-j@bluewin.ch

Au moment où se pose la question des concessions à octroyer aux télévisions régionales, je tiens à apporter mon soutien à Canal Alpha. J'estime en effet que cette chaîne correspond parfaitement aux objectifs d'une télévision de proximité, à savoir une prise en compte judicieuse de la diversité des publics et des régions. Tout autre choix ne ferait que privilégier l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général. Depuis sa création il y a 20 ans, et plus particulièrement ces dernière années, Canal Alpha n'a jamais failli à la mission de télévision régionale généraliste qu'elle s'est assignée.

delemont.j-j@bluewin.ch

Delémont Jean-Jacques

Dr et Mme E. & Ch. Darcey
Chapelle 6
2400 Le Locle

Canal Alpha
Monsieur le directeur
P.A. Lécho
Rochettes 3
2016 Cortaillod

19.02.2008

M. le directeur,

Ayant appris, que la concession de Canal Alpha pourrait ne plus être renouvelée, nous aimerions par la présente vous faire part de notre ferme soutien.

Nous apprécions beaucoup les émissions très variées, intéressantes et actuelles de notre télévision régionale et nous regrettons vivement sa disparition. Il est vrai que le bassin de diffusion pourrait être agrandi, mais nous souhaitons pouvoir toujours profiter de vos émissions à caractère chrétien. Ces émissions représentent un grand plus et un atout incontestable pour notre région.

En plus, vos émissions, qui couvrent avec précision et beaucoup d'habileté et d'impartialité le paysage politique neuchâtelois, particulièrement pendant ce temps d'élections, nous intéressent beaucoup et nous les suivons régulièrement.

Sachez, que nous vous soutenons et que nous espérons vivement que Canal Alpha puisse continuer ainsi !

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments les meilleures.

Emmanuel et Christina Darcey



Courriel

Canal Alpha
Direction
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Date : 20/01/08

A qui de droit auprès de l'Ofcom

Cher Monsieur,

Jean-Jacques Cléménçon

Dans la procédure actuellement en cours pour l'octroi des concessions de télévision, j'aimerais apporter mon soutien à la candidature de Canal Alpha.

A titre personnel, j'apprécie beaucoup votre manière de couvrir les événements de la région ainsi que la double qualité de vos images et de vos commentaires. Le téléspectateur se sent respecté par le souci que vous avez de lui offrir un produit professionnel au plan technique et toujours bien informé au niveau des contenus. Les domaines que vous touchez, la diversité des sujets que vous abordez et l'équilibre que vous savez tenir entre les régions de notre canton sont la preuve même du rôle que vous êtes capable de jouer dans l'Arc jurassien.

Au plan professionnel, j'ai toujours pu bénéficier de votre intérêt et de votre soutien dans la promotion et la revue des événements qui ont marqué la vie des institutions où j'ai assumé mes responsabilités : les concerts du Gymnase cantonal/Lycée Denis-de-Rougemont, ses spectacles et expositions, la restructuration des lycées neuchâtelais tout aussi bien que la mise en place de la nouvelle maturité suisse ou l'introduction du Mandat d'objectifs dans le mode de gestion de l'Université ont été traités par Canal Alpha avec sensibilité, clarté et loyauté.

Je vous souhaite de réussir.

Avec mes cordiaux messages, à vous et à votre équipe.

jean-jacques.clemencon@unine.ch

Jean-Jacques Cléménçon

Office fédéral de la communication
Monsieur Martin Dummermuth
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Cortaillod, le 19 février 2008

Consultation programmes régionaux de TV - Zone 1 Genève

Monsieur le Directeur,

En réponse à la consultation qui concerne l'octroi des concessions pour la diffusion de programmes régionaux de télévision, nous vous prions de prendre note que nous souhaitons que la zone 1 Genève soit octroyée à TV Léman Bleu SA.

Cette télévision de proximité a en effet fait oeuvre de pionnier dans sa région, et nous estimons que l'expérience et le savoir-faire de TV Léman Bleu sont des atouts pour remplir avec le succès le mandat de prestations lié à la zone 1.

TV Léman Bleu a contribué au succès de plusieurs projets menés conjointement par les télévisions régionales de Suisse romande, notamment dans le cadre de la Communauté télévisuelle romande et du Groupement des télévisions régionales romandes.

Nous souhaitons à TV Léman Bleu SA plein succès dans ses démarches.

Nous vous remercions pour votre attention, et nous restons à votre disposition pour toute question.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Pierre-André Léchet
Directeur

Office fédéral de la communication
Monsieur Martin Dummermuth
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Cortaillod, le 19 février 2008

Consultation programmes régionaux de TV - Zone 2 Vaud-Fribourg

Monsieur le Directeur,

En réponse à la consultation qui concerne l'octroi des concessions pour la diffusion de programmes régionaux de télévision, nous vous prions de prendre note que nous souhaitons que la zone 2 Vaud-Fribourg soit octroyée à Vaud Fribourg TV (Edipresse Publications SA).

Les télévisions de proximité qui conduisent ce projet (TVRL, ICI-TV, Canal NV, MaxTV) ont en effet fait oeuvre de pionniers dans leur région, et nous estimons que l'expérience et le savoir-faire de TVRL, ICI-TV, Canal NV et MaxTV sont des atouts pour remplir avec le succès le mandat de prestations lié à la zone 2.

TVRL, ICI-TV, Canal NV et MaxTV ont contribué au succès de plusieurs projets menés conjointement par les télévisions régionales de Suisse romande, notamment dans le cadre de la Communauté télévisuelle romande et du Groupement des télévisions régionales romandes.

Nous souhaitons à TVRL, ICI-TV, Canal NV et MaxTV, regroupés au sein de Vaud Fribourg TV (Edipresse Publications SA), plein succès dans leur démarche commune.

Nous vous remercions pour votre attention, et nous restons à votre disposition pour toute question.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Pierre-André Léchet
Directeur

Office fédéral de la communication
Monsieur Martin Dummermuth
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Cortaillod, le 19 février 2008

Consultation programmes régionaux de TV - Zone 3 Valais

Monsieur le Directeur,

En réponse à la consultation qui concerne l'octroi des concessions pour la diffusion de programmes régionaux de télévision, nous vous prions de prendre note que nous souhaitons que la zone 3 Valais soit octroyée à Canal 9.

Cette télévision de proximité a en effet fait oeuvre de pionnier dans sa région, et nous estimons que l'expérience et le savoir-faire de Canal 9 sont des atouts pour remplir avec le succès le mandat de prestations lié à la zone 3.

Canal 9 a contribué au succès de plusieurs projets menés conjointement par les télévisions régionales de Suisse romande, notamment dans le cadre de la Communauté télévisuelle romande et du Groupement des télévisions régionales romandes.

Nous souhaitons à Canal 9 plein succès dans ses démarches.

Nous vous remercions pour votre attention, et nous restons à votre disposition pour toute question.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.


Pierre-André Lécho
Directeur

Office fédéral de la communication
Monsieur Martin Dummermuth
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Cortaillod, le 19 février 2008

Consultation programmes régionaux de TV - Zone 6 Biel/Bienne

Monsieur le Directeur,

En réponse à la consultation qui concerne l'octroi des concessions pour la diffusion de programmes régionaux de télévision, nous vous prions de prendre note que nous souhaitons que la zone 6 Biel/Bienne soit octroyée à TeleBilingue AG.

Cette télévision de proximité a en effet fait oeuvre de pionnier dans sa région, et nous estimons que l'expérience et le savoir-faire de TeleBilingue AG sont des atouts pour remplir avec le succès le mandat de prestations lié à la zone 6.

TeleBilingue AG a contribué au succès de plusieurs projets menés conjointement par les télévisions régionales de Suisse romande, notamment dans le cadre de la Communauté télévisuelle romande et du Groupement des télévisions régionales romandes.

Nous souhaitons à TeleBilingue AG plein succès dans ses démarches.

Nous vous remercions pour votre attention, et nous restons à votre disposition pour toute question.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Pierre-André Léchoth
Directeur